

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(U.A.-C.)

**_

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

(F.L.A.S.H.)

**_

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

**_

HISTOIRE

**_

MEMOIRE DE D.E.A.

THEME

**LES CHEFFERIES TRADITIONNELLES
WAABA DE L'ATACORA,
DES ORIGINES A NOS JOURS**

Présenté par :

Saguifa WAKOUTE

Sous la direction de :

**IROKO A. Félix,
Professeur Titulaire**

Année Académique 2009-2010

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait pas pu être réalisé sans le soutien de nos parents et amis. A chacun, nous adressons nos sincères remerciements.

Que notre directeur de mémoire, le Professeur Félix A. IROKO et tous nos généreux formateurs trouvent ici notre profonde gratitude.

Introduction

Les Waaba constituent l'un des groupes socio-culturels les plus importants de l'actuel Département de l'Atacora. Malheureusement, ils ne sont pas assez connus.

Le commun des Béninois d'autres régions, notamment ceux du sud, les confondent aux Bètamaribè à cause de leurs scarifications faciales¹. Pour cela, ils les appellent aussi « Somba ». Or les « Somba », pluriel de « Sonwo », dans la compréhension ou la conception des Waaba, sont principalement les Bètamaribè occupant l'Ouest et le Sud de la Commune de Natitingou ainsi que toute la commune de Boukombé.

L'Abbé Chambény, bien qu'appartenant à un sous-groupe social intermédiaire², pense que les Waaba n'existent même pas³.

Par contre, Paul MERCIER avait bien perçu les différences, en ne s'intéressant à aucun clan waawo, dans son ouvrage consacré aux « Somba » du Dahomey septentrional.⁴

KOUANDETE Iropa Maurice, natif de l'Atacora et de l'ethnie waawo, avait aussi apporté quelques clarifications sur la dénomination de « Somba ».⁵ Pour lui, il existe des différences entre les Waaba et les Somba (Bètamaribè), du point de vue de la langue, des origines et de certaines coutumes.

Les Waaba constituent un groupe social ou ethnique d'immigrants venus d'origines, pour des raisons et à des périodes différentes.

¹ Les Waaba et les bétamaribè portent des scarifications au visage

² Il s'agit du sous- groupe des Daataba ou Bèsorubè qui se partagent entre les Waaba et les Bètamaribè

³ Regard sur les peuples autochtones de l'Atacora.

⁴ MERCIER(P). 1968, 538 p.

⁵ KOUANDETE (I). 7avril 1971, p.17

En ce qui concerne les origines ou la provenance des Waaba, Robert CORNEVIN a expliqué qu'ils sont, avec les Boulba, les Pila-pila et les Taneka, de langue et d'origine mossi.⁶

Le foyer originel des Waaba se situerait dans les régions de l'actuel Burkina-faso. Certains de nos informateurs ont confirmé cette origine voltaïque surtout en ce qui concerne les clans ou sous- groupes tels que les Tanforouba de Tora, les Sourouba de Pessèkou, les Kantichirantiba de Pèporiyakou et les Kontiba de Takissari et de Pouya.

Mais, la région gourma ne semble pas être le seul foyer originel de tous les Waaba. Les clans Dassaba de Yarikou, Sékéwessiba de Ourbouga et de Pam-Pam, et les Bensemba, seraient des éléments wassangari, venus de l'Est, plus précisément de Boussa.⁷

Quant aux raisons qui auraient poussé les Waaba à immigrer dans le secteur de l'Atacora, elles sont diverses et varient d'une vague à une autre. Les principaux motifs seraient les guerres ou les razzias qui obligeaient les groupes faibles ou vaincus à prendre la fuite ou à rechercher une zone-refuge comme l'Atacora.⁸

Des raisons économiques sont aussi, et très souvent, avancées par certains informateurs. C'est principalement la chasse ou la recherche du gibier et non l'agriculture, qui a amené, dans la région, certains sous-groupes comme les Kantichirantiba⁹ et les Tchanguiba¹⁰. Le clan des Tchankpèna de

⁶ CORNEVIN (R.), 1981

⁷ Boussa est une localité située au Nord- Ouest de l'actuel Nigéria d'où serait venu le groupe wassangari qui a conquis le Borgou et une partie de l'Atacora.

⁸ En matière de sécurité ou de défense, la région de l'Atacora se présente comme un véritable bouclier naturel, une zone faite de plusieurs chaînons de montagnes dont les interfluves, les talwegs et même les grottes ont été occupés surtout par les waaba et les Tanek fuyant leurs agresseurs.

⁹ Information obtenue du chef yaantchakaté Berepa Bongou le 23/06/2010 à Pèperiyakou

¹⁰ Dans le secteur de l'Atacora, à l'époque giboyeuse.

Moussountingou dit qu'il s'est retrouvé dans l'Atacora à cause du commerce caravanier.¹¹

La détermination des dates ou même des périodes d'arrivée des Waaba constitue un exercice aussi difficile. Mais, il est possible d'aboutir à un résultat plus ou moins convainquant en se référant aux écrits et aux témoignages concernant certains événements marquants coïncidant avec l'installation des Waaba et celle des autres peuples voisins de l'Atacora, du Borgou, du Sud du Burkina et du Nord-Est du Togo.

Pour SUERY N'Déry Séraphin, les Tangamba ou les Waaba de la commune de Tanguiéta sont venus dans la région entre le XIV^e et le XVI^e siècle.¹² Sans toutefois préciser une date, TIANDO Emmanuel situe la fondation de Tora, l'un des plus anciens villages waaba, entre le XIV^e et le XV^e Siècles.¹³

Mais, d'autres immigrants seraient arrivés dans la région un peu plus tardivement, probablement entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. C'est le cas des Dassaaba de Yarikou qui se donnent une origine wassangari et des Yonyomba ou Yariba de Tora qui auraient été positionnés en boucliers par les autochtones contre les incursions wassangari. Or, Jacques LOMBARD ne situe la fondation du royaume wassangari de Kouandé que vers la fin du XVIII^e siècle.¹⁴

Un autre trait distinctif de ce groupe socio-culturel est son hétérogénéité.

La société waawo que les différentes vagues de migrants ont constituée se présente comme un regroupement de plusieurs clans provenant d'ethnies et

¹¹ Entretien du 16 Juin 2010 à Moussountingou avec le chef Moussoun et ses collaborateurs.

¹² SUERY N'dery Séraphin, *Esquisse monographique sur le peuple Natema* ; inédit ; p.16.

¹³ TIANDO (E.) 1978; p.72

¹⁴ LOMBARD (J.), 1965 ; p.111.

de cultures différentes, unifiés seulement par la géographie et surtout par l'esprit non belliqueux des premiers occupants.

Le clan, « *borika* »¹⁵, chez les Waaba, est un groupe ou un ensemble de personnes descendant d'un ancêtre commun et ayant une divinité principale commune. En évoluant, le clan se divise en deux ou plusieurs familles appelées *danna*.¹⁶ Mais, il existe des clans dont les familles constituantes ne sont pas toujours issues d'un même ancêtre. Dans ce cas, ces familles proviennent de différentes origines et à des dates différentes, et n'ont pas forcément la même divinité principale. Les familles d'un même clan peuvent se retrouver dans différentes localités. Elles portent généralement les mêmes scarifications faciales et observent les mêmes totems et interdits, « *Tchirantou* ».

Les clans waaba sont nombreux et nous avons pu en dénombrer, provisoirement, soixante dix sept (77)clans. Il s'agit de Koukouba, Wantchirantiba, Sontchirantiba, Kantitchirantiba, Doritchirantiba, Koukouyaba, wakitchirantiba, Tampèkiba, Fitiba, Mintiba, Tokonoumba, Kokotamba, Konyaba, Tokiyaba, Tossèyaba, Yemba, kanguitrémba, Dékéba, Tchanguiba, Nakitchaba, Tanforouba, Péteeba, Yonyomba (Yariba), Timpaaba, Sourouba, Wooraba, Pandaba, Yootiba, Yaaba, Taripèba, Piyooba, Mountiba, Winriba, Soontamba, Booba, Doyamba, Pempemba, Namamba, Tissoba, Kpaaba, Kpaniba, Bouridèètiba, Koobamba, Kontiba, Monomba, Bensemba, Tantiba, Tchankpèna, Bokoba, Yirinyooba, Sèkéwessiba, Bangataaba, Tchantamba, Waaba, Bèètiba, Tèèriba, Kpabaaba, Dasaaba, Kpayariba, Tchakamba, Tchaariba, Nassiba, Siniriba, Bètiba, Maraba, Moussiba, Bantantiba, Kpèèsiba, Yankpamba, Kpaatiba, Komouda, Bemba, Wooba, Taaramba, Tchètchèba, Nomba et Noomba.

¹⁵ Singulier de borisu

¹⁶ Pluriel de dambu

Un mélange, un fourre-tout, un véritable manteau d'Arlequin, l'ethnie waawo se compose d'individus qui portent tous des scarifications raciales au visage. Le fait que ces scarifications ne soient ni identiques, ni même semblables, confirme le caractère hétérogène du groupe. Il n'est pas surprenant de trouver sur le visage d'un Waawo des scarifications identiques à celles des Bètammaribè, Yowa, Bariba, Gourma et Haoussa.

D'un point de vue géographique, les Waaba se localisent au centre du Département de l'Atacora, leur terroir naturel où ils sont éparpillés sur soixante cinq (65) villages.

Dans la commune de Kouandé et plus précisément dans l'Arrondissement de Guilmaro, ils sont fortement présents dans six (06) villages : Boro, Fohou, Nassikou, Ourifina, Séri et Tankonga.

Dans la commune de Tanguéta, ils occupent treize (13) villages ou quartiers de ville comme Porka, Yarika, Nanèbou, Tchanwassaga, Pessèkou, Tchafarka, Tchattingou, Bounta, Tora, Manoungou, Nowèrèré, Cotiakou et Coroncoré.

Dans la commune de Toucountouna, dix neuf (19) villages sont waaba : Boribansifa, Kouarfa, Bounagnindi, Tampègré, Tampobré, Tandafa, Wabou, Takissari, Pépèrikou, Tèkitibayahou, Tantikou, Moussouningou, Tchakalakou, Wansokou, Kokota, Nabaga, Kpentikou, Tapatou et Boronkondé.

Au moins vingt sept (27) villages ou quartiers de ville de la commune de Natitingou sont fondés et habités par les waaba, tels que Dassagaté, Boriouré, Kantchakoutambou, Sontchirantikou, Tchirimina, Yokossi, Kantaborifa, Ourbouga, Ourbona, Ourkparibou, Kouatena, Pam-Pam, Pèporiyakou, Korimbendé, Tambofa, Koudengou, Doyakou, Toroubou, Kota-Monongou, Tchantangou, Pouya, Kotopounga, Yarikou, Wétipounga, Dokondé, Banguirétambou et Yimporima.

Les maisons waaba d'un même village sont très souvent regroupées voire contiguës, à l'opposé des concessions dispersées du pays otammari.

Les Waaba s'identifient également par la pratique de l'excision et de la circoncision, à l'âge adulte¹⁷. Sur les soixante dix sept (77) clans waaba, il n'y a que sept (07), notamment les Bèètiba, les Kpabaaba, les Namamba, les Nomba, les Bokoba, les Tèèriba et les Pempemba, qui ne subissent ni l'excision ni la circoncision. Huit (08) clans excisent uniquement leurs filles : Doyaamba, Bensembe, Kontiba, Tantiba, Noomba, Sourouba, Bouridètitiba et Kpaniba.

Un nombre important de clans pratique la circoncision pendant que le plus important fait à la fois l'excision et la circoncision.

Une activité économique spécifique aux Waaba, mais ayant disparu, est la métallurgie du fer. Si presque tous les clans extrayaient le minerai de fer et le fondaient dans les hauts fourneaux, il faut retenir que quelques-uns seulement étaient forgerons.

Sur le plan politique, c'est le système de chefferie qui caractérise la société waawo. Ce qui doit être mis en relief ici, c'est la manière dont cette

¹⁷ -les Waaba sont encore les seules populations au Bénin qui continuent de pratiqué à la fois l'excision et la circoncision sur des femmes et des hommes adultes entre en 25 et 30 ans

société s'organise et se gouverne. Dans le présent travail, c'est justement la description du système socio-politique de la société waawo qui fait l'objet de notre préoccupation.

La chefferie politique traditionnelle, nous ne cesserons jamais de le dire et de l'écrire, existait bel et bien avant la colonisation et continue d'exister, chez les Waaba.

De nos jours, la royauté ne revêt plus la même importance qu'autrefois, puisque la population ne lui professe plus un grand attachement. C'est que toutes les sociétés de l'Afrique noir sont partout mises en question, soit par la civilisation occidentale, soit par la civilisation islamique, aussi bien dans la perception de ses détenteurs que dans celles du peuple, mais son étude permettra de comprendre en profondeur comment cette société était conçue et gérée. Il faut connaître le point du départ.

Comme chez la plupart des peuples de tradition monarchique, les Waaba connaissent plusieurs chefferies (22). Une chefferie, chez les Waaba, est un territoire plus ou moins vaste, comprenant un ou plusieurs clans et villages, sous l'autorité d'un chef politique, choisi et intronisé conformément aux règles et rites traditionnels.¹⁸

Historiquement, la naissance des chefferies politiques waaba correspond avec l'arrivée de certains clans ou sous-groupes dans l'Atacora, bien avant l'administration moderne coloniale.

Les classes actuelles de chefs politiques waaba, proviennent, pour la plupart, d'autres localités et peuples hors des frontières de l'actuel Département de l'Atacora. C'est ainsi qu'il existe des chefferies d'origine

¹⁸ Les règles de successions seront amplement décrites un peu plus loin

gourma,¹⁹ Wassangari ²⁰ ou Haoussa. ²¹ On peut même aller plus loin en s'intéressant aux éventuelles influences des civilisations méditerranéennes, notamment l'Égypte pharaonique et celles des anciennes civilisations orientales.

Ces princes immigrants, s'ils trouvent un groupe autochtone dans la localité qui les accueille, ils finissent, souvent, à le supplanter sur le plan politique, pendant que l'autochtone ou l'ancien conserve toujours ses droits ou son pouvoir sur la terre, les arbres et les divinités principales. Au cas où ils sont les premiers à occuper une localité, ils cumulent les pouvoirs politiques et religieux, puisque la terre et les principaux dieux leur appartiennent.

Le rôle des chefs waaba est connu. Ils supervisent le fonctionnement régulier de toutes les structures politiques, culturelles, religieuses et économiques du territoire relevant de leur juridiction. Pendant la période précoloniale, les chefs accomplissaient des tâches politiques très importantes. Premiers responsables du bien ou du mal²², ils assumaient alors un emploi risquant.

Toutes les chefferies waaba datent de la période précoloniale. Il ne s'agit donc pas de chefferies du renouveau démocratique.²³

L'une des caractéristiques de ces États traditionnels waaba est leur nombre pléthorique (22), et la petitesse de leur superficie.²⁴

¹⁹ Comme le chef Tanforoukaté de Tora et celle de Yantchakaté de Péporiyakou

²⁰ le cas des Kpika de Yarikou, de Pam-Pam

²¹ le cas des Moussoum de Moussoungou.

²² Dans la conception des Waaba, un chef est toujours choisi pour faire le bonheur de son peuple ou pour servir son peuple, si bien que la population croit que tout malheur qui survient est la preuve de l'incapacité du chef.

²³ La période du renouveau démocratique de 1990 à nos jours a beaucoup favorisé ou suscité la naissance de plusieurs chefferies.

²⁴ Certaines chefferies sont réduites à un seul village ou à un seul clan.

A la tête de chaque entité sociopolitique, un chef est toujours choisi au sein d'un clan bien précis, une sorte d'aristocratie héréditaire acceptée par le peuple.

La terminologie relative au titre de chef varie sur l'étendue du territoire waawo. Lorsque le suffixe "te" est placé à la fin d'un nom de village, cela signifie "Père" ou "Propriétaire" de ce village. C'est le cas de Kouarfaté, de Pessèkouté, de Wakouté, etc.

D'autres concepts n'ont aucune signification relative à la chefferie ou au pouvoir, en langue waama. On peut citer le titre de Kpiika dont Fronkpiika de Yarikou et Yankpakpiika de Pouya.

Aussi, retrouve-t-on un autre titre de chef dont l'origine doit être recherchée dans les langues mandéphones comme le Haoussa. Il s'agit de Moussoun, chef de Moussountingou, dans la commune de Toucountouna.

Par contre, le titre "Wuro", ajouté à un nom de village ou de région signifie clairement le "roi" de ce village ou de cette région. On connaît Datawuro à Tampobré, Manoungou-Wuro à Manougou et Tampoun-Wuro à Kotopounga.

Du point de vue structurel, la société waawo n'est pas égalitaire, ni entre les clans ni au sein de la classe dirigeante. C'est une société hiérarchisée, dans laquelle la famille des chefs occupe un rang à part, sans toutefois dominer radicalement les autres couches. C'est un système dont les institutions, très souples, sont créées et fonctionnent par consensus pour la gestion collective des affaires internes.

I- Problématique

« *L'homme est un animal politique* » disait Aristote, depuis le IV^e siècle avant l'ère chrétienne. A la vérité, l'idéologie, le discours et la pratique politiques, remontent aux premières communautés humaines. Forcément, partout où les hommes doivent cohabiter, ils se regroupent et s'organisent pour faire face aux contraintes et défis de leur milieu : ils font de la politique. Au Bénin, les différents peuples ont inventé ou adopté diverses formes d'organisation politique qui ont connu des changements au fil des temps. La société waawo, constituée de vagues de migrants successives que, peut-être, le hasard ou les contingences avaient conduits au cœur de la zone montagneuse de l'Atacora, n'échappe pas à ces mutations historiques.

Le but de ce travail, l'orientation ou la direction précise où nous voulons donner, c'est la description du système socio- politique traditionnel typique aux Waaba.

Alors, il faudrait rechercher l'origine ou le processus de naissance ou d'adoption de la chefferie. Il se peut que les systèmes politiques waaba soient formés par le développement naturel des clans. Il se peut aussi que d'autres raisons aient poussé ces éléments devenus Waaba, à dépasser leurs égoïsmes individuels familiaux, claniques et ethniques pour faire émerger des autorités supérieures. De quels pouvoirs nécessaires sont-ils investis pour la conduite et la coordination de leur entité respective ?

Est-ce que les clans waaba, aujourd'hui, détenteurs de la chefferie ou de la royauté, sont réellement arrivés dans l'Atacora avec leur tradition monarchique ? Si oui, étaient-ils de vrais princes ou de simples sujets ayant fui les répressions d'un pouvoir absolument dictatorial, et qui ont voulu expérimenter ou reproduire cette forme d'organisation politique dans le milieu d'accueil qui en était dépourvu ?

On serait aussi tenté de penser que les familles aristocratiques régnaient seraient venues trouver les systèmes politiques sur lesquels elles se seraient greffées.

Nous pouvons aussi chercher à savoir si dans l'une de ces chefferies, à l'origine, un groupe ethnique a pu s'organiser, non pas pour la conquête, mais pour se défendre contre des envahisseurs, et que la spécialisation des rôles a fini par favoriser l'apparition d'une classe qui a acquis des droits politiques spécifiques.

Un certain nombre d'évènements importants ont, peut-être, marqué la vie de quelques-unes ou de l'ensemble des chefferies waaba, avant, pendant et après la période coloniale. Nous nous pencherons sur ces faits qui enrichiront l'histoire des chefferies waaba et permettront de comprendre celle des autres peuples du Nord-Bénin.

Dans le présent travail de recherche, nous essayerons de déceler ou d'identifier les spécificités et les ressemblances qui existent, au niveau des chefferies waaba, par rapport à d'autres.²⁵

Nous ne perdrons pas de vue l'examen des rapports qui auraient existé ou qui continuent d'exister entre certaines chefferies waaba et celles d'autres groupes sociolinguistiques et qui traduisent les interventions de ces derniers lors des cérémonies d'investiture et de funérailles des chefs waaba.²⁶

²⁵ On pourrait faire allusion aux chefferies Bariba, fon, Nago ou Yoruba, Pila-pila, Lokpa, Agni et gourma du Bénin.

²⁶ Une délégation Bariba du roi de Kouandé assiste souvent à ces évènements à Yarikou et à Nassikou.

II- L'état de la question

Nous voulons ici saisir l'occasion pour ouvrir le débat franc et objectif sur le système sociopolitique waawo. Actuellement, ce débat s'avère nécessaire, voire indispensable. Les raisons de l'opportunité des discussions relatives à la forme d'organisation sociale en vogue chez les Waaba de l'Atacora sont multiples. L'une des principales raisons est le contexte actuel caractérisé par un regain d'intérêt que manifestent les pouvoirs publics modernes pour la chefferie traditionnelle, à travers des appuis techniques et financiers pour la création et les activités des associations des chefs traditionnels²⁷ et d'ONG comme Africa Cultures²⁸. Les communautés, y compris celles chez qui ce système n'existait pas, ont commencé par l'aimer, au point qu'elles inventent des chefferies de toutes pièces.²⁹

Une autre raison qui montre la nécessité d'engager maintenant le débat relatif à l'existence de la chefferie politique traditionnelle chez les Waaba, est que très peu d'auteurs ont abordé la question et presque personne n'y a reconnu l'existence de chefferies politiques.

Nous voudrions, sur la base des informations reçues des personnes-ressources et de nos observations directes, essayer d'analyser ou de décrire avec ces auteurs, le type de système social dans lequel ont vécu et continuent de vivre les Waaba de l'Atacora.

Pour nous, ce débat est absolument nécessaire, non pas dans la perspective d'une revendication, mais d'une modeste contribution à la connaissance de ce peuple. Pour ce faire, nous essayerons de dresser un bilan

²⁷ Le conseil des Rois du Nord Atacora et Borgou, a été créé en 1999

²⁸ Cette organisation non gouvernementale bénéficie du soutien matériel du fonds des Nations Unies pour l'Aide à la population

²⁹ Il y a un exemple à Matéri chez les Berba et un autre à Coby chez les Nyendé.

critique de certains écrits concernant le système politique waawo que les auteurs ont diversement apprécié.

Le sociologue N'TCHA Kouagou Jean a classé les Waaba dans l'ensemble des populations de l'Atacora, ne connaissant pas l'existence de « pouvoir politique personnalisé.»³⁰ La démarche de l'auteur, à notre sens, pêche à deux niveaux.

La première erreur provient de ce que le chercheur ait cru que tous les peuples de l'Atacora, abusivement appelés "Somba", connaissent le même type de système social. Il n'est pas normal, en matière d'organisation socio-politique, de considérer que les réalités chez les Waaba sont semblables à celles des Berba et des Bètammaribè.

En effet, dans les chefferies waaba, au sens politique du terme, l'homme qui détient le pouvoir politique s'appelle "Wuro". C'est-à-dire le chef ou le roi. C'est un personnage reconnaissable. Il est distinct des autres. Le Wuro est toujours choisi parmi les membres d'un clan de chefs, reconnu par tout le monde. Il a sa sœur, la Wu-Taawo.

Le chef waawo a un accoutrement spécial, voire extraordinaire. Il porte des insignes visibles et particuliers comme le sceptre (Kpansikidaafa) en fer ou en bois, des bracelets et une couronne.³¹ A l'occasion des événements solennels, les chefs waaba sont accompagnés de tambours, de timbales, de flûtes, de trompettes et de danseurs.

Bien qu'aidé des dignitaires ou collaborateurs dans ses multiples fonctions, le chef est considéré comme seul et unique responsable de son pouvoir. A lui seul, le peuple adresse les louanges et les critiques, surtout

³⁰ N'TCHA (K.J.) 1999 ; p.36

³¹ Les formes et les couleurs des chapeaux varient d'une chefferie à une autre.

quand il n'est pas à la hauteur de sa tâche. Il jouit des avantages liés à ses charges.³² C'est justement parce que le pouvoir politique est personnalisé que des critères ont été élaborés en vue de choisir l'homme idéal, en tout cas le meilleur. N'est donc pas chef qui veut. Le chef politique waawo se choisit toujours un nom fort, un nom de règne ou une sorte de devise, appelé "*dontire*".

La seconde erreur de l'auteur, réside dans ce qu'il pense que le stade le plus élevé dans l'organisation sociale s'arrête partout aux clans ou lignages. Un chef politique waawo dirige parfois plus d'un clan ou plus d'un village. C'est le cas de Manoungou-Wuro qui contrôle les villages Manoungou, Bounta, Nowèréré, Tanféré, Penditingou et de Poussikaté et qui règne sur les villages de Nassikou, Boro, Fohou, Séri, Ourifina et Tankonga.

D'autres chercheurs se sont aussi penchés sur la question de la chefferie dans les sociétés de l'Atacora en général et chez les Waaba en particulier.

Le mérite de ces auteurs, est qu'ils ont tous reconnu l'existence de chefferie chez les peuples de l'Atacora-Ouest. Mais, ils leur donnent un caractère plutôt religieux que politique.

Dans son mémoire de maîtrise, abordant la question, TIANDO Emmanuel, explique que « *sur le plan économique et politique, la société Waaba-Tangamba-Daataba ne connaît pas des classes au sens réel du mot. Il existe bien sûr des chefs, mais ils ont un pouvoir beaucoup plus religieux que politique et économique* »³³

Pour l'Abbé Lucien Chambény, le chef chez les peuples de l'Atacora est « *avant tout un priant, un intercesseur entre son groupe humain et un*

³² Gibier, animaux, céréales, etc.

³³ TIANDO (E.) , 1978 ; p.127.

fétiche.... Il n'a rien de vantard, rien d'un mendiant, rien d'un souldard, il ne porte surtout pas des vêtements de roi, pas de griots à sa suite, pas de trompettes, pas de danseurs... »³⁴.

« Mais il y avait un système politique. Disons que celui-ci était fondé sur le respect des coutumes et des anciens », rectifie le Professeur N'TIA Roger³⁵.

IBRAHIMA Abdou voit aussi les chefs waaba dépourvus de pouvoir politique, lorsqu'il écrit : *« La société waawo se particularise par ses nombreux chefs claniques consacrés. Ils incarnent bien plus les pouvoirs culturel et cultuel sacrés dominants, qu'un pouvoir politique au sens strict du terme. »³⁶*

Contrairement aux auteurs précités qui ne trouvent chez les Waaba que de chefs religieux, priants, féticheurs, culturels et cultuels; le Colonel Iropa Maurice KOUANDETE les présente comme de véritables chefs traditionnels investis de pouvoirs politiques et dignes représentants de leurs populations. Dans son livre³⁷, KOUANDETE a fidèlement repris les témoignages et les impressions des commandants chargés de missions françaises de conquête de l'Atacora, en ces termes : *Le groupe « dirigé par le commandant Decœur, arriva à Wakou le 1^{er} Janvier 1895 et signa le même jour, avec le chef Wakouté un traité qui plaçait « ses villages et territoires sous le protectorat exclusif de la France. A la suite de Decœur, Alby, un autre commandant de mission française séjourne à Wakou le 22 Janvier 1895 ».* Il parle de la générosité du chef Wakouté : *« Etant tombé malade d'une forte fièvre, dès mon arrivée à Ouabou, le vieux chef qui ne se dérange jamais, est venu en personne m'entourer de ses soins et m'assurer de son dévouement pendant de longues heures. »*

³⁴ CHAMBENY (L.), 2002 ; P.40

³⁵ N'TIA (R.), 1997 ; p.228

³⁶ IBRAHIMA (A.),2007 ; p.3

³⁷ KABA : *Un aspect de l'insurrection nationaliste au Dahomey*, 1971 ; p.32-33

DOKO René, dans son mémoire de maîtrise de sociologie avait déjà courageusement défendu la même thèse que nous à propos de la nature de la chefferie traditionnelle chez les Waaba. Nettement, il a écrit : « *La question de la chefferie est d'une importance toute particulière chez les Waaba. Contrairement à ce que l'on croit, les Waaba et les Tankamba ne sont pas des groupes inorganisés.... Le pouvoir de l'instance politique traditionnelle repose essentiellement sur les chefs*³⁸. ».

Tous les auteurs dont nous avons donné le point de vue sur la question de l'existence ou non de la chefferie, spécialement chez les Waaba, méritent d'être salués pour leur esprit critique et leur probité intellectuelle. Ils le méritent parce qu'ils ont pu aller au-delà des stéréotypes ou des clichés comme « *sociétés anarchiques ou acéphales* ». Ils ont, de façon unanime, reconnu tout au moins l'existence de chefferies religieuses chez les Waaba. C'est leur point de vue suivant leurs angles de perception. Nous leur concédons cela tout en les invitant à mieux se renseigner sur le type d'organisation et le fonctionnement de ces chefferies.

Nous ne nous entendrons pas avec certains d'entre eux quant au type ou à la nature de la chefferie dans ce groupe socio-culturel de l'Atacora central, notamment ceux qui ne trouvent, en ces différents chefs, aucun pouvoir à caractère politique.

Y a-t-il une société organisée, sur un territoire, sans une idéologie politique ? Cela est rare.

La politique, au sens le plus simple et positif, est la manière dont la société s'organise et se gouverne. Il ne s'agit pas de la politique politicienne,

³⁸ DOKO (R.), 1982, pp.22-25

faite d'intrigues ou de coups bas, de violations flagrantes des règles successorales, pourtant établies par les coutumes.

Il faut bien se garder de croire que les chefferies waaba sont apolitiques. Il y a de la politique du moment où une communauté s'organise et élabore des critères nécessaires pour désigner ses dirigeants. On sait, chez les Waaba, celui qui contrôle une concession, une famille, un clan, un village ou toute une région comprenant plusieurs villages. A chaque niveau, il se trouve toujours un chef qui ordonne, coordonne, contrôle et représente. C'est ainsi que le chef Poussikaté, dans la commune de Kouandé, commande tous les villages et les populations de Nassikou, de Boro, de Ouroufina, de Fohou, de Séri et de Tankonga.

Les chefferies waaba connaissent, bel et bien, les notions politiques dans la mesure où la population de chacune d'elles, sait comment le pouvoir passe d'une personne à une autre. Elle sait qui doit assumer telle ou telle fonction, politique, économique ou religieuse suivant un ordre ou une hiérarchie.

Dans cette société, le peuple connaît le dirigeant idéal ou le meilleur chef.

Les chefs traditionnels waaba, n'avaient pas que des fonctions religieuses (prières et sacrifices) à remplir. Au même titre que les autorités traditionnelles d'autres communautés de culture monarchique, ils accomplissent les tâches tant sur le plan temporel que spirituel. Au plan temporel, ils sont responsables du règlement pacifique des problèmes ou des conflits.

Bien que les Waaba s'intéressent beaucoup aux pratiques religieuses, comme le culte des ancêtres divinisés et des divinités,³⁹ ils font tout de même la démarcation entre les affaires politiques et les affaires religieuses.

Dans la plupart des chefferies waaba, les chefs religieux sont issus du clan des autochtones ou des premiers occupants de la localité. Ce sont eux qui gèrent des affaires religieuses, notamment les prières et les sacrifices sur l'autel de la ou des principales divinités, au nom de tous les clans, y compris de celui des chefs politiques. C'est ce rôle que jouent les chefs des familles Kanguipayaaba et Bangataaba dans la chefferie de Yaarikou, Bèètiba à Natitingou, Taripèkpemba à Manoungou, Woraba à Tora et Tariba à Kouarfa. Si un chef politique, portant des insignes de royauté, gère une divinité, c'est forcément la divinité de son clan ou de sa famille.

Mais, la séparation des pouvoirs ou des rôles, ne veut pas du tout signifier que les chefs politiques waaba ignorent ou négligent des questions ou des affaires religieuses. Loin s'en faut.

En effet, dans toutes les sociétés négro-africaines, les aspects politiques et religieux s'enchevêtrent toujours, malgré l'invasion des cultures occidentale et arabe. Ce n'est pas uniquement chez les Waaba, mais aussi chez les Bariba, Nago, Pila-Pila, Agni et Fon où les pratiques religieuses sont hautement mises à contribution lors de la désignation, de l'intronisation et pendant le règne d'un chef. A Hogbonou/ Porto-Novo, le roi et les dignitaires prenaient toutes les décisions importantes sur l'autel de la divinité du palais. Le professeur Félix IROKO a même consacré un article, spécialement à la divinité du roi Agonglo d'Abomey.⁴⁰ L'artiste Cyprien Tokoudagba établit aussi un lien très solide entre la religion et la royauté lorsqu'il écrit que « *Sur*

³⁹ Chaque famille, chaque clan et chaque village a ses divinités et ses ancêtres

⁴⁰ IROKO (A. F.), 1998, PP 261-266

*l'ancienne côte des Esclaves, les cultes vodun ont joué un rôle historique primordial, comme éléments constitutifs de la royauté aboméenne. ».*⁴¹

Dans tous les systèmes politiques, même les plus évolués,⁴² la religion est indispensable au bon fonctionnement des institutions politiques. C'est une sorte de garde-fou ou de serre-frein qui sécurise aussi bien le peuple que le chef, le roi ou le souverain. La crainte des dieux permet aux dirigeants, souvent minoritaires, d'exercer leur autorité sur un grand nombre de personnes. C'est bien la raison d'être des rites d'intronisation, des pratiques occultes et des objets sacrés qui changent la personne du chef et la rendent inviolable. Les chefs traditionnels partout cherchent à profiter de la religiosité de leur peuple pour se légitimer et jouir des avantages.

C'est ce besoin de sécurité qui pousse les chefs waaba à se faire considérer comme des représentants des dieux et des ancêtres ou leurs intermédiaires auprès des hommes.

Mais, on ne doit pas surestimer le degré de religiosité des Waaba. Ils ne sont pas plus religieux que les autres peuples, au point d'élaborer un système théocratique, unique au Bénin. Comme les autres communautés, ils ont des instincts ou des sentiments politiques.

III- Méthodologie à appliquer

Nous avons jugé utile de sélectionner et d'utiliser les méthodes d'approche relative à la réalité de notre thème de recherche. Il s'agit de l'utilisation croisée des différentes sources nécessaires et disponibles pour ce travail.

⁴¹ TOKOUDAGBA (C.), 2006, P. 43

⁴² Nous pensons aux grand royaumes et empires

Nous considérons comme sources d'information, tout document de première mains, toute source orale, tout document d'archive, toute trace, tout son ou toute image pouvant fournir des renseignements nécessaires à la de cette étude.

En raison de la complexité et de la situation du sujet dans le temps, nous aurons à collecter, à traiter et à comparer des données de toutes natures.

Bref, diverses sources, écrites, orales, matérielles, sonores et iconographiques seront judicieusement exploitées.

A- Les sources écrites

1- Les ouvrages

Ce sont des livres ou des documents écrits.

Nous en avons exploités et nous poursuivrons les recherches sur ceux qui ont abordé entièrement ou partiellement notre sujet. On peut les retrouver généralement dans les bibliothèques et dans certains centres de documentation.

2- Les sources d'archives

Notre sujet concernant aussi la période coloniale, les archives laissées par les missions d'exploration et l'administration coloniales ainsi que celles datant de la période post-coloniale seront dépouillée. Il s'agit, plus précisément, des témoignages et des rapports d'activités et de séminaire sur les chefferies traditionnelles en général et celles des Waaba en particulier.

Mais, le peu de soins accordés aux archives en République du Bénin constitue une entrave à toute volonté de recherche, d'un débutant dépourvu de moyens financiers et inhabitué aux difficultés de terrain. C'est ainsi qu'une

bonne partie des archives a été brûlée, dit-on, à l'époque du premier responsable de la dernière administration sous-préfectorale de Tanguiéta, avant qu'il ne cède place aux premières autorités élues de l'ère de la décentralisation en 2003.

Dans ces archives, nous aurions eu la chance d'exploiter les rapports des commandants de la subdivision de Tanguiéta, faisant, au moins, allusion aux chefs traditionnels Tangamba⁴³, durant la période coloniale.

B- Les sources orales

Les sources orales ou la tradition orale, restent encore plus indispensables dans le cadre de notre thème. Le cadre chronologique qui nous intéresse ici, de la période précoloniale à nos jours, nécessite le recours à la tradition orale. De même, l'objet de l'étude exigeant le concours des personnes-ressources, les sources orales sont, plus que les autres, importantes pour de cette étude.

Pour ce faire, nous entendons poursuivre des entretiens de groupe et individuels avec une gamme variée d'informateurs. Comme il est de notre habitude, nous continuerons à nous rendre dans les différentes localités waaba des Communes de Kouandé, Natitingou, Tanguiéta et Toucountouna. Nous nous entretiendrons avec tous les chefs traditionnels encore lucides, leurs proches collaborateurs et des personnes neutres, mais suffisamment informées sur le système socio-politique waawo. Toutes ces personnes cibles nous renseigneront beaucoup plus amplement sur l'origine ou les conditions d'éclosion des chefferies waaba, l'identification des clans et des familles dirigeants, sur les arbres généalogiques au niveau de chaque chefferie, les critères de choix, les rites d'intronisation et de funérailles des différents chefs

⁴³ Tangamba, pluriel Tanganwo, est l'ethnonyme donné aux Waaba de la commune Tanguiéta

waaba, les prérogatives, les devoirs et les avantages des chefs, ainsi que des rapports entre chefferies.

C- Les sources matérielles

On les appelle aussi sources muettes ou sources archéologiques.

Mais, elles ne sont pas pour autant muettes. Puisqu'elles renseignent, donc elles parlent. Il revient alors au chercheur de jouer sa partition en s'efforçant de comprendre et d'interpréter le message que véhiculent ces sources.

Les sources matérielles que nous nous proposons d'utiliser dans le cadre de cette étude, sont, entre autres, les hauts fourneaux indiquant les indices des activités métallurgiques dont les Waaba revendiquent la paternité dans la région, les palais où nous pouvons comprendre les formes des vestibules et même les cimetières réservés aux chefs. Nous nous intéressons également aux différents objets sacrés communs et spécifiques à chaque chefferie.

D- Les sources sonores

Ce sont des supports audio et audiovisuels que nous pensons être susceptibles de servir de témoignages vivants pour cette étude.

De plus en plus, les Waaba ont commencé par s'accoutumer, s'adapter ou se conformer à la modernité en autorisant ou en invitant même des cadreurs pour filmer certaines séquences de cérémonies relatives à la désignation, à l'intronisation et aux cérémonies de rasage des chefs. Nous pensons que ces sources sont dignes d'être exploitées.

E-Les sources iconographiques

Elles sont relatives aux images et concernent les photos prises lors des cérémonies de désignation, de sacre ou de rasage d'un chef et de sa sœur, etc.

Ces images peuvent valablement nous servir de supports matériels, quand nous voulons comparer les accoutrements, par exemple.

F-L'observation directe

Méthode active, sans intermédiaire, l'observation directe nous permettra de constater l'effectivité des informations reçues et d'en compléter les éléments qui manqueraient.

L'observation sur le terrain, consistera à assister, en personne, aux cérémonies de désignation, d'investiture, de rasage et de funérailles des chefs. C'est une démarche efficace que nous avons déjà adoptée, en assistant à ces événements solennels.

Au cours de cette phase préliminaire de nos recherches, nous avons déjà rencontré des difficultés objectives, notamment la rareté des documents spécifiques aux chefferies waaba, l'accès difficile aux localités du fait des distances considérables et du mauvais état des pistes surtout en saison pluvieuse.

IV- Plan provisoire

Première partie : Les Waaba dans l'Atacora

Chapitre I : Les raisons de l'afflux des vagues de migrants en direction de l'Atacora

- I- L'insécurité ambiante autour de l'Atacora
- II- Les menaces de l'Islam sur des populations idolâtres.
- III- Les mobiles économiques

Chapitre II : Les conditions favorables à la mise en place des Waaba dans l'Atacora

- I- La partie montagneuse de l'Atacora : un bouclier naturel pour une population menacée.
- II- Les conditions hydrographiques favorables
- III- Les facteurs écologiques attractifs

Chapitre III: Le peuple Waawo

- I- L'émergence d'un peuple composite
- II- Les aspects culturels et religieux
- III- Des données économiques en rapport avec le milieu physique et sociologique.

Deuxième partie : L'organisation et le fonctionnement des chefferies Waaba

Chapitre IV: Les bases de la chefferie waawo

- I- Les structures sociales fonctionnelles
- II- Les villages : véritables unités administratives
- III- La religion et les coutumes : excellent ciment social

Chapitre V : Les chefs politiques waaba

- I- Les critères d'éligibilité et la procédure de désignation
- II- L'intronisation et les funérailles
- III- Les fonctions, les avantages et les interdits liés aux fonctions de chef

Chapitre VI : Les collaborateurs du chef

- I- La sœur du chef
- II- Les frères ou collaborateurs immédiats
- III- Les chefs de clan ou de village autour du chef.

Troisième partie : Les chefferies waaba dans la dynamique des relations traditionnelles et modernes

Chapitre VII: Les relations entre les chefferies waaba

- I- Les relations d'ordre politique
- II- Les relations culturelles, religieuses et matrimoniales
- III- Les relations d'ordre économique

Chapitre VIII : Les rapports entre les chefferies waaba et les autres chefferies traditionnelles

- I- Les rapports conflictuels
- II- Les relations d'ordre économique
- III- Les relations d'ordre culturel et matrimonial

Chapitre IX: Les relations entre les chefferies waaba et l'administration moderne

- I- Les chefferies waaba sous l'administration coloniale (1895-1960)
- II- Les chefferies waaba entre cohabitation pacifique sous l'Etat dahoméen (1960-1975) et mépris sous le régime marxiste – léniniste (1975-1990).
- III- Les chefferies waaba à l'ère du renouveau démocratique de 1990 à nos jours.

V- Le développement en quelques pages d'un chapitre en guise d'illustration de la méthode utilisée.

Chapitre V de la 2^{ème} partie : Le chef politique traditionnel waawo

I- Les critères d'éligibilité et la procédure de désignation

Très clairement, les Waaba distinguent chef politique de chef religieux ou de culte.

Nous nous intéressons seulement aux chefs politiques traditionnels.

Le chef politique dans la culture waawo, est différent à tous point de vue, du chef religieux.

Généralement, les chefs de culte ou religieux n'ont pas de titre ou de nom rattaché à la chefferie ou à la royauté. Ils sont le plus souvent autochtones ou les premiers occupants de la localité.

Le chef politique est désigné sous le terme générique de "Wuro", c'est-à-dire Ro dans la langue et la conception des Waaba.

Les *Wuriba* sont nombreux et se répartissent sur l'étendue des communes de Kouandé, Natitingou, Tanguiéta et Toucountouna. Nos recherches nous ont permis d'avoir une idée plus ou moins précise de leur nombre, de leur titre et des chefs- lieux de leur territoire respectif. Ainsi, dans la Commune de Kouandé, on a un (01) seul Poussikaté, à Nassikou. Dans la Commune de Natitingou, il se trouve dix (10) dont Dassakaté au centre ville, Kpayarikaté au quartier Ourbouga, Yantchakaté dans le village de Péporiyakou, Bensengouté au village Kouaténa, Wessikaté à Pam-Pam, Monougouté à Kota-Monongou, Tchantangouté à Tchantangou, Fronkpika à Yarikou, Yankpakpika à Pouya et Tampoun-wuro à Kotopounga.

La Commune de Tanguiéta en compte cinq (05) : Foroukouté et Yarikaté à Tora, Pessèkouté à Pessèkou, Manougou-Wuro à Manoungou, Tanganté à Tchatingou.

A Toucountouna, on dénombre six (06), à savoir Data-wuro à Tampobré, Kouarfaté à Kouarfa, Moussoun à Moussouningou, Tantikouté à Tantikou, Nongouté à Tèkitibayahou et Wakouté à Wabou⁴⁴.

Au total, vingt deux (22) chefs politiques, chacun issu d'un clan princier reconnu par tous. Les clans de chef sont : Dassaba, Kpayariba, Bensèmba, Sékéwessiba, kantitchirantiba, Tantiba, Noomba, Monomba, Tchankpèna, Waaba, Nassiba, Yaaba, Taripèèba, Yariba, Tanforouba, Tchantamba et Sourouba.

Un chef, de par son statut, est le plus grand personnage et le plus représentatif de son peuple. Il incarne la puissance politique, économique, judiciaire et religieuse. « *Le chef est le pivot, l'élément central de l'architecture sociale* ». ⁴¹⁴⁵

Le chef waawo ne se présente pas comme un individu banal ou ordinaire. La rigidité des règles relatives à son choix, la solennité du rite de son investiture et de ses obsèques, ainsi que l'extraordinaire accoutrement qu'il porte et les interdits auxquels il se soumet, font de lui un homme hors du commun.

Dans le présent chapitre, nous voulons tenter une description partielle du chef waawo, à travers les règles de succession, la procédure de désignation, les cérémonies d'intronisation et de funérailles, sans oublier les fonctions effectives de ce personnage essentiel de la société.

⁴⁴ Wabou est le mot utilisé dans l'administration à la place de Wakou

⁴⁵ WAKOUTE (S.), 2004, P. 67.

Nous ne sommes pas encore suffisamment renseigné sur les mobiles et les conditions dans lesquelles les critères d'éligibilité et la formule de désignation ont été élaborés, dans les vingt deux (22) cours chefferiales waaba.

Il se pourrait que le hasard, le savoir-faire, l'initiative, l'esprit de conservation ou d'innovation, aie conduit les premiers détenteurs du pouvoir politique à mettre en place un corpus de règles ou de lois coutumières devant guider l'élection d'un chef. Arrivés dans la localité, pour la plupart, après d'autres familles qui les y ont accueillis, les dirigeants ont, à les en croire, simplement expérimenté ou appliqué les règles qui présidaient au choix des souverains de leurs anciennes « *patries* ».

Ce qui est intéressant ici, c'est la profondeur historique ou l'ancienneté de ces critères élaborés et surtout le respect dans leur mise en œuvre, au fil des générations.

Plusieurs et différents critères existent de même que les procédures d'élection. Les différences dans le processus de succession peuvent s'expliquer par le fait que les chefferies waaba ne sont pas issues de la même souche dynastique ou d'une civilisation.⁴⁶

Ne connaissant pas encore la liste complète de tous les critères, nous énumérerons ceux qui sont en notre possession.

En règle générale, pour briguer le trône, tout candidat doit remplir certaines conditions objectives.

Il faut appartenir, par son père, au clan des chefs ou "*Wuri-borika* ou *Wuri-ditiba borika*".

⁴⁶ Il ya les chefferies swaaba d'origine gourma, mossi, bariba et haoussa

Chez les Waaba, en effet, tous les soixante dix sept (77) clans ne sont pas appelés à dégager un chef politique, en dehors des dix sept (17). Le pouvoir est héréditaire au niveau du clan. De la sorte, le clan des Dassaba, depuis leur dispersion, à la suite de la mort de Wuro-Yaaku, l'ancêtre divinisé, dégage le Dassakaté à Natitingou, le Fronkpika à Yarikou, le Yankpakpika à Pouya, le Tampoun-wuro à Kotopounga et le Data-wuro à Tampobré. Les Yonyomba ou Yariba ont le Yarikaté de Tora, pendant que le clan des Tanforouba, partageant le même territoire conserve le trône de Foroukouté. Le clan des Waaba a Wakouté à Wabou et Tanganté à Tchatingou tandis que celui des Kantitchirantiba règne sur le trône de Yantchakaté à Pèporiyakou.

Mais, non ! La simple appartenance à un clan de chefs ne suffit pas toujours. Les premiers dirigeants, fondateurs de chefferie, ont créé aussi des dynasties ou des familles régnantes qui s'alternent au trône, de façon rotative. Tout candidat doit être issu de l'une des branches dynastiques qui se succèdent au trône. Chez les Pessèkouté, une seule famille du clan des Sourouba monopolise le pouvoir. C'est la famille des Wuridiitiba. La seconde famille du clan est celle des Kopèkiba qui s'occupe du culte ou des sacrifices aux divinités.

De même, dans le système des Tanforouba, une seule famille règne pendant que la seconde, celle des Tambariba intervient activement lors de l'intronisation et de l'inhumation du chef Tanforoukouté. En dehors de ces deux rares cas, c'est généralement au moins deux dynasties qui s'alternent au pouvoir. On dénombre deux familles du clan des Taripèkpemba à Manoungou, notamment la branche des Wuri-bitiriba et celle des Wuri-tèriba. Deux branches aussi gèrent la chefferie des Yarikaté de Tora, la famille de Koukoubou qui règne actuellement et celle de Kantourou. Les autres familles du même clan, notamment celle des Pourindaba restés à Tora, de Bèna vivant

à Kpamboukou et de Nanga installé à Manoungou, Bounta et Nanèbou ne montent plus au trône de Yarikaté. Dans la chefferie des Dassaba de Natitingou, trois dynasties se sont constituées. Il s'agit de la famille de Biyakou qui règne encore au quartier Yokossi, celle de Tchandaté au quartier Ourbona, et celle de kouroubouté au quartier Dassagaté qui attend très prochainement son tour⁴⁷. A Yarikou, trois dynasties se succèdent : la famille de Kohoutopo, de Tabsounon et de Tchantipo.

Trois familles se partagent aussi le trône de Kouarfaté à Kouarfa. Il s'agit des familles de Korondé, de Tankpembou et de Kparitona.

La chefferie des Tantiba, dans la commune de Toucountouna, du fait des querelles internes ou du manque de consensus, compte déjà quatre familles princières. Ce sont des lignées de Tantikouté Sobabè, de Tantikouté Yariki, de Tantikouté Takpakou et de Tantikouté Koura.

Bref, dans les chefferies waaba, le monolithisme n'est pas la règle, contrairement à la royauté du Danxomè où une seule famille dynastique détenait le pouvoir politique.⁴⁸

Un autre critère important, est celui du droit d'aînesse qui prévaut dans tous les systèmes gérontocratiques comme chez les Waaba. Au nom de ce principe, le successeur doit être l'aîné des candidats de la dynastie qui est de tour pour régner. Ce critère vise, à tout prix, à éviter que le chef ait encore son père et sa mère vivants. Il doit être orphelin complet⁴⁹. Ici, le chef, au cours de son mandat, n'a aucun droit de désigner son remplaçant immédiat,

⁴⁷ Le dernier chef Dassakaté de la dinastie de Biyakou étant décédé en 2008, après avoir succédé à un membre de la lignée de Tchandaté, c'est forcément un homme de la famille de Kouroute qui doit régner.

⁴⁸ Mais depuis la défaite et la déportation de roi Behenzin, en 1894, deux branches dynastiques, celle de Behenzin et de son frère Agoli-Ago se sont différenciées.

⁴⁹ Les Waaba estiment que les parents ne respecteront pas leur fils comme quiconque le ferait

contrairement au système du Danxomè, largement décrit par Maurice Ahanhanzo GLELE⁵⁰ et le Professeur Jérôme ALLADAYE⁵¹

Le critère relatif au sexe est aussi pris en compte. Ce sont uniquement les princes et non les princesses qui briguent le trône dans le système politique waawo, en principe. Les Waaba pensent qu'une femme n'est jamais propre ou pure pour occuper le trône, à cause de ses périodes de menstruation. A jamais, elle est écartée, même à la ménopause.

Mais, certaines situations de cas de force majeure obligent des femmes à prendre le pouvoir, ne serait-ce que pendant une courte durée.

Dans la chefferie des Dassakaté de Natitingou, une femme, la princesse du nom de Biyakou a régné après la mort de son grand-frère qui n'avait pas encore d'héritier majeur. A l'époque, c'était une seule famille qui détenait la royauté, celle de Biyakou. Cette princesse, craignant que le trône ne passe à l'autre famille qui s'était ajoutée pour partager le pouvoir, se fait introniser comme reine. C'est le point de vue des descendants de la famille de Biyakou qui prétendent être les vrais auteurs de la chefferie des Dassaba de Natitingou. Pour la seconde famille qui s'est subdivisée en deux par la suite, c'est, qu'avant l'avènement de la reine Biyakou, l'alternance se faisait déjà. Elle reconnaît que la famille de Biyakou n'avait que de garçons mineurs, donc pas encore aptes à occuper le trône qui leur revenait de droit.

Finalement, Biyakou a été destituée par les autres prétendants et l'opinion publique qui supportait mal le règne d'une femme. Très fâchée, la reine conservatrice Biyakou rassemble l'essentiel des insignes du pouvoir et les enterre dans une fosse, en attendant, croyait-elle, la majorité d'un de ses neveux. Les informateurs situent le site où ces regalia ont été enterrés,

⁵⁰ AHANHANZO (G.M.), 1974, P. 1987

⁵¹ ALLADAYE (C.J.), la question de la succession dans le royaume du Danxomè.

notamment le sceptre et les bracelets, au niveau de l'emplacement actuel de la maison des Ossinè, près de l'Eglise des Assemblées de Dieu, au quartier Yokossi et que Biyakou elle-même serait enterrée derrière la Mairie, dans l'enceinte de la bibliothèque départementale de l'Atacora et de la Donga.

Ici, les successeurs, dans le souci de restaurer la chefferie, ont inventé, par imitation, de nouveaux objets du pouvoir⁵².

En dehors de la chefferie des Dassaba de Natitingou, il y a eu un autre cas similaire où l'action d'une femme remarquable a été beaucoup déterminante dans le choix d'un successeur. C'est la princesse Pétchongo. Elle est de la chefferie des Tantiba dans l'actuelle commune de Toucountouna. Son père, Tantikouté Ourikonto aurait été décapité dans sa case, par surprise, par un groupe de mercenaires envoyés par le roi de Kouandé. Les agresseurs, sur les instructions du roi Bangana de Kouandé, emportent le Kantiré comme trophée. Kantiré est une sorte de médaille sous la forme d'une étoile. C'est l'insigne principal de la chefferie des Tantiba. Le Tantikouté porte cet objet comme une chaîne.

Le lendemain, l'entourage du chef et des habitants du village constatent le drame, le régicide étant accompli. Après l'inhumation, les obsèques et les funérailles, la nécessité de se doter d'un nouveau chef s'impose. Mais l'insigne indispensable du pouvoir n'est plus à Tantikou. Il est à la cour de Bangana très redouté, à l'époque, par les autres chefs de la région, à cause de son équipement militaire, en l'occurrence le cheval et les épées acquis auprès des caravaniers Haoussa. C'est dans la recherche de solution que deux princes, décident de se rendre à Kouandé, pour, frauduleusement, ramener l'objet sacré indispensable.

⁵² Il serait souhaitable que les chercheurs archéologues mènent des fouilles sur ces sites pour permettre aux historiens d'avoir beaucoup plus de précision sur le patrimoine matériel de la cours des Dassakaté

Parvenu au sommet de la chaîne de montagne qui surplombe Kouandé, l'un des princes commandos ressentit le besoin de déléguer. Dans la brousse, à peine s'accroupit-il qu'un long serpent, en colère, surgit pour l'avalier. La victime s'enfuit. Informé, le second se porte sur les lieux et le même reptile menace davantage. Les deux envoyés, rebroussèrent chemin et rendirent compte au palais. C'est alors que la princesse Pétchongo, reconnue pour sa force physique, sa bravoure, son intelligence, sa clairvoyance et ses pouvoirs mystiques, s'ébranle pour aller ramener la médaille, convaincue que c'est elle qui se transforme en serpent. Bien qu'elle ait décidé d'effectuer seule la très difficile et délicate mission, le jeune frère parmi ceux que le serpent avait mis en déroute, suivit et rattrapa sa sœur déjà proche du lieu-dit de tous les dangers.

La princesse constata que son jeune frère l'avait suivie malgré son interdiction. Mais celui-ci déclare à sa sœur qu'il préfère mourir avec elle. Alors, Pétchongo s'abstint de le faire retourner. Les deux arrivèrent à l'endroit et le même scénario reprit. Le serpent mystérieux siffla, se dressa sur sa queue, leva la tête et attaqua la princesse. Téméraire et puissante, elle concentra toutes ses forces et saisit vigoureusement, de ses mains, le reptile qu'elle parvint à maîtriser dans sa cruche, magiquement préparée. Le serpent se transforma dans la petitealebasse en Kantiré. Les missionnaires rentrèrent triomphalement et furent accueillis en grande pompe comme des héros.

En reconnaissance à cet acte de bravoure, le conseil électoral se réunit et décide, à l'unanimité, de porter son choix sur la princesse Pétchongo. Mais, respectueuse, voire jalouse des traditions phallogocratiques de sa société, elle décline l'offre. Le conseil, et le peuple insistent et face à cette résistance, ils proposent à la reine de prendre le pouvoir et de le transmettre à l'un de ses frères de sa préférence. C'est sans hésitation, cette fois-ci, que l'humble héroïne désigne son frère puîné qui l'avait accompagnée à la recherche de

l'insigne chefférial. En signe de protestation à cette décision, l'aîné fuyard se révolte. Suivi de ses proches, il quitte le pays, va à l'est et fonde le village de Tékitibayahou où il se fait introniser sous le titre de Nongouté. Mais, les deux chefferies continuent d'entretenir des liens forts de fraternité⁵³.

Un autre critère non négligeable est la circoncision au couteau traditionnel. Un prince déjà circoncis à l'hôpital ou chez les musulmans est sûr d'être écarté du trône. Mais, des alternatives ou des portes de sortie existent et des princes intéressés n'hésitent pas très souvent à les emprunter. C'est pourquoi ceux qui n'avaient pas subi la circoncision en temps normal (entre 30 et 40 ans) s'arrangent pour accomplir ce devoir rituel avant de régner. L'exemple de l'actuel Fronkpika de Yarikou, le 16^{ème} chef, désigné le 12 Juin 2009, est édifiant, puisque ce quadragénaire amoureux du trône ancestral, malgré son âge avancé, s'est fait circoncire, un an avant sa désignation.

Dans certaines chefferies où les membres du clan régnant, comme chez les Waaba de Wabou, ne subissent plus de circoncision⁵⁴, le prétendant au trône de Wakouté doit forcément se faire circoncire avant d'entrer en fonctions. Le dernier Wakouté Yoto, décédé en 2007 avait satisfait à cette obligation rituelle.

Tout comme son frère chef, la sœur ou Wu-Taawo, doit avoir été excisée avant d'accéder à ce statut honorifique.

On comprend pourquoi les ardents défenseurs de la tradition waawo continuent de pratiquer clandestinement l'excision malgré le vote et la promulgation de la loi réprimant les mutilations génitales féminines en République du Bénin⁵⁵.

⁵³ Les deux chefferies se fournissent des reines -mères

⁵⁴ Une de leurs tante du nom de Kopèka-Tchomi a mis fin à la pratique de l'excision de la circoncision bien avant l'arrivée des Européens

⁵⁵ Il s'agit de la Loi N° 2003-03 du 3 mars 2003

La situation matrimoniale intéresse aussi le conseil des électeurs et le peuple, puisqu'un chef doit être marié et avoir des enfants pour être mieux obéi par ses sujets.

Tout prétendant sérieux doit surtout être exempt de maladies telles que la démence, l'épilepsie, la cécité et l'impuissance sexuelle⁵⁶.

Un autre critère, surajouté de nos jours est la richesse matérielle. Un candidat sérieux doit avoir suffisamment, tout au moins, de produits vivriers, dans son grenier.

Au total, un éventail de critères permet de choisir un parmi plusieurs candidats. Nous pouvons retenir pour l'essentiel que chez les Waaba, c'est le système patrilinéaire qui est appliqué. Les hommes des familles régnantes se succèdent pendant que leurs sœurs sont exclues⁵⁷. Leurs neveux ou enfants de leurs sœurs sont aussi écartés, à l'opposé de la tradition Akan de l'actuelle Côte d'Ivoire, où seuls les neveux succèdent à leurs oncles maternels⁵⁸. C'est le système matrilineaire.

Il nous importe de tirer l'attention des chercheurs ou de toute autre personne s'intéressant au système socio-politique waawo, principalement à son mode d'accession au statut de chef, sur un des critères. C'est celui qui touche à la naissance. C'est un principe sélectif qui ramène tout à un même groupe, majoritaire ou minoritaire, à une sorte d'aristocratie. Il faut absolument appartenir, non seulement au clan des chefs, mais surtout à l'une des branches dynastiques. C'est un principe presque universel que l'on retrouve dans toutes les sociétés monarchiques, la chefferie ou la royauté. Le Professeur IROKO n'a pas hésité à mettre un accent particulier sur « *la*

⁵⁶ Un homme impuissant est considéré comme une femme et même comme un malade.

⁵⁷ Les princesses ne sont pour autant écartées des affaires de la cour puis qu'elles peuvent accéder au rang de reine-mère, donc de dignitaires.

⁵⁸ : FERNANDO-DURFOR (D.), 1989, P. 29.

nécessaire appartenance à une dynastie », dans sa communication, lors du Forum national des Rois et Dignitaires du Bénin⁵⁹.

L'élaboration des critères de choix répond à un double souci : conservation du pouvoir par l'aristocratie régnante et régularité de la rotation entre les lignages princiers. Ces règles établies constituent un cadre, un canevas ou un recueil de lois électorales coutumières. Mais il ne s'agit que d'un idéal qui n'a pas toujours été strictement respecté à cause des péripéties qui entravent sa mise en œuvre. L'orgueil, l'ambition démesurée et parfois le souci de créer une autre famille princière poussent certains hommes du clan régnant à violer les règles successorales. Fort heureusement, le collège des dignitaires et même l'opinion publique ne tardent pas à les rappeler à l'ordre.

Dans la chefferie de Manoungou, nous avons assisté aux manœuvres usurpatrices. Yoro, dit Pékourissoupo, a tenté de succéder à Manougou-Wuro Souba Sinkoma, décédé en 1992, dans l'optique de faire entrer sa famille dans la liste des dynasties.

Mais, très vite, les anciens ont découvert l'irrégularité⁶⁰. Finalement, ce candidat, pourtant très dévoué, perdit le pouvoir, au profit d'un autre moins âgé que lui, mais appartenant à la dynastie des Wuri-tèèriba, du nom de Doko Batikara qui a régné de 1994 à 2008.

Un autre cas de violation a été signalé dans la chefferie de Kotopounga, dans l'actuelle commune de Natitingou. Ici, un certain Youtotcha s'était fait introniser Tampoun-Wuro, au mépris du principe de rotation entre les dynasties. Mais, les dignitaires le déchargent et sacrent Santchoukouma comme chef légal.

⁵⁹ IROKO (A.F.), 2008. P.8

⁶⁰ Cette famille, pourtant du clan des chefs, n'est pas encore autorisée à monter au trône

La chefferie de Tantikou dans la commune de Toucountouna avait aussi connu une crise de succession. A la mort de Tantikouté Mèteki, Koura s'empresse pour se faire introniser avec la complicité d'une partie des membres de la dynastie sortante. Il fut aussi destitué et remplacé par Tantikouté Sarikou.

Chez les Waaba, la destitution d'un chef usurpateur se fait au cours d'une cérémonie officielle. Le conseil des dignitaires fait reprendre, symboliquement, les dernières funérailles du prédécesseur au cours desquelles, il retire les insignes du pouvoir, puis les remet à l'ayant droit.

Mais, il arrive que certains, déjà intronisés, refusent, par tous les moyens, notamment mystiques, de se faire décharger, même si ce n'est pas leur tour d'occuper le trône. C'est ce malentendu qui a conduit à la naissance de deux trônes dans la petite chefferie des Sékéwessiba habitants à Pam-Pam, Kota-Monougou, Berensingou et Ourbouga. L'auteur de la crise serait l'actuel Wessikaté Kpaato qui règne à Berensingou. Celui-ci se serait fait introniser grâce aux manigances de son frère, alors délégué du quartier Ourbouga. Certaines indiscretions laissent entendre que cette famille qui devait pourtant passer le pouvoir à la dynastie de Bakadaté de Pam-Pam, aurait obtenu la bénédiction ou profité de l'œil bienveillant des autorités sous-préfectorales de Natitingou.

Le fondateur de la chefferie de Tchantangou, ayant perdu les élections au poste de Wakouté de Wabou, aurait, avant de prendre la fuite, fléchi son adversaire élu, son tombeur, pendant que ce dernier était porté en triomphe par la foule pour effectuer la ronde rituelle.

Bref, les chefs waaba sont élus sur la base des critères sélectifs bien connus de tous.

II- Les cérémonies de funérailles d'un chef défunt et d'intronisation de son successeur.

Dans la civilisation waawo, les funérailles et l'intronisation d'un chef se déroulent dans une ambiance de tristesse et de joie.

Les cérémonies funéraires, pour un chef défunt, constituent un évènement très important qui se manifeste avec éclat, puisqu'il s'agit d'un dernier hommage à rendre à celui qui, son règne durant, a œuvré avec dévouement pour l'intérêt supérieur de sa communauté. Le chef chez les Waaba est installé pour les autres et non pour lui-même. C'est pour cette raison que le deuil d'un chef comprend un long et important cérémonial.

Lorsqu'un chef décède, les proches collaborateurs informent immédiatement les membres de la famille des intronisateurs et ceux de la famille maternelle de l'illustre disparu. Dans certaines chefferies, ce sont ces deux familles qui enterrent le chef avec l'aide des membres de la dynastie qui règne. C'est le cas à Manoungou et à Tora où l'inhumation de Manoungou-Wuro, de Yarikaté et de Foroukouté, doit nécessairement être présidée par, respectivement, leurs intronisateurs Taripè-Kpemba, Pouroundaaba et Tambariba.

Dans d'autres chefferies, principalement chez les Dassagaté de Natitingou et les Fronkpika de Yarikou, ce sont des princes ou des frères du chef défunt qui l'inhument dans la discrétion absolue. Ici, l'enterrement se fait rapidement la nuit, à l'insu du public.

Il faut noter aussi quelques particularités au niveau des lieux d'enterrement des chefs waaba.

On enterre certains chefs dans un cimetière spécial appelé *Wuri-baana* ou *Wuri-puuya*, c'est-à-dire « cimetière des rois » ou « poubelles des rois ». Dans l'enceinte de ce nécropole, les places sont séparées selon les dynasties. Les tombeaux des chefs d'une même dynastie sont rangés de l'Est à l'Ouest. Donc, au cimetière, le nombre de rangées de tombes correspond au nombre de familles régnantes de la chefferie. C'est ainsi qu'il existe un cimetière spécial à Péporiyakou pour les Yantchakaté, un à Manoungou pour les Manoungou-Wuro, et un à Kourfa pour les Kouarfaté.

Mais, beaucoup de clans enterrent leurs chefs à domiciles, dans une case. C'est le cas des Dassaba de Natitingou, de Yarikou, de Pouya, de Kotopounga et de Tampobré, ainsi que des Tantiba de Tantikou, des Sékéwessiba de Ourbouga et de Pam-Pam.

Les Tchankpèna eux, enterrent leur Moussoun dans la cour de sa concession.

Les Tanforouba de Tora, après l'enterrement de leurs chefs en brousse, sur leur ancien site, Tanforoukou, près de Manoungou, construisent une case pour protéger la tombe. Leur cimetière se présente comme un village de petites cases.

Que ce soit au cimetière ou à domicile dans une case, après l'enterrement, on réalise toujours une fausse tombe ou une tombe-témoin à la porte d'entrée du palais ou de la maison du chef défunt. C'est un tas de sable à la forme d'une tombe réelle. On y fait tout le rituel relatif aux obsèques. Tous ceux qui arrivent s'inclinent devant cette fausse tombe.

La préparation de la tombe devant accueillir le cadavre du chef diffère aussi. Si le Manoungou-Wuro est accompagné d'un poulet tout blanc, d'autres comme Dassakaté, Kouarfaté, Tantikouté s'enterrent avec un mouton

blanc. Au moment où les fossoyeurs réalisent la tombe, un groupe de personnes tuent un bélier en l'étouffant sans l'égorger. Dans la tombe, cet animal sert de coussin au chef.

Nous n'avons pas pu obtenir une explication claire et univoque sur les raisons de cette pratique qui se rapproche des étranges sacrifices de victimes humaines qui ont eu cours dans l'ancien royaume du Danxomè.⁶¹

Ailleurs, le chef est enveloppé dans un tissu blanc cousu avant d'être inhumé. Cela se passe pour l'enterrement des Wessikaté de Pam-Pam, des Poussikaté de Nassikou, des Tanganté de Tchatingou et des Pessèkouté de Pessèkou.

Ce qui particularise aussi la mort d'un chef chez les Waaba, c'est son annonce. Dans certains cas, dès que le décès est constaté par les proches, un crieur marche dans toutes les directions du village et lâche la triste nouvelle, en ces termes : « *Wendé tossè !* », « *Yindé bité !* », ce qui, littéralement, signifie « le soleil est tombé ! », « il fait nuit ». La personne du chef, est d'une nature identique à celle du soleil, astre-dieu, créateur tout-puissant des êtres et des choses. Avant cette annonce officielle au peuple, dans les chefferies des Taripéba de Manoungou et celles des Tanforouba de Tora, le chef des intronisateurs attrape un poulet tout blanc et se rend chez le successeur déjà identifié par le collège des électeurs. Il asperge d'eau, de sa bouche, le volatile et le frotte sur le corps de l'élu. Par cet acte, le candidat comprend que le chef est décédé et que c'est lui qui a été retenu pour lui succéder.

⁶¹ Il est dit que les anciens souverains du Danxomè étaient enterrés accompagnés de leurs multiples épouses

Dans les autres chefferies, il n'y a aucune forme d'annonce spéciale au successeur. Celui-ci ne peut d'ailleurs pas être identifié avec certitude avant le lendemain des dernières funérailles.

Partout, la durée du deuil est de trois jours.

Dans la quasi-totalité des chefferies, la période de la régence est, en principe, de deux ans, sauf chez les Tanforouba de Tora qui se donnent seulement un mois pour introniser un nouveau chef. Dans la tradition des Tanforouba, le trône ne doit pas rester vacant, pendant longtemps, puisque l'absence du chef est perçue comme une période effectivement morte.

Si la famille du défunt assure la vacance du pouvoir dans la plupart des chefferies, il convient de noter le cas spécifique de Manoungou où le régent est forcément le chef de la famille des Taripè-Kpemba, chef de la terre et intronisateur qui assume l'intérim⁶².

Les cérémonies funéraires se déroulent en deux étapes. La première, moins grandiose, consiste à mettre fin au deuil. On l'appelle « *daa-turima* » ou la « boisson chaude ». La seconde est « *deerama* » ou « la danse », c'est-à-dire la fête. Très grandiose, elle occasionne beaucoup de dépenses de la part de la famille et des alliés du chef.

Ces dernières funérailles s'effectuent dans une grande ambiance festive. Elles sont très importantes à plus d'un titre, car elles marquent la fin définitive du règne du prédécesseur et le début de celui de son successeur. Dans la plupart des cas, le choix du nouveau chef a lieu au lendemain de ces dernières funérailles. Ce jour-là, tous les princes de toutes les lignées dynastiques, sont installés, assis sur des nattes en cercle face à un pot de bière locale, « *daa-surika* », qu'ils boivent tranquillement comme si de rien n'était.

⁶² Ce régent représente toujours le chef à l'intérieur comme à l'extérieur. C'est une sorte de premier ministre et de ministre des affaires étrangères.

Tout se passe sur fond d'animations folkloriques assurées par les joueurs de tambours, de flûtes, de timbales, de chanteurs et de danseurs. C'est dans ce vacarme que le représentant des intronisateurs vient, par surprise, désigner un parmi plusieurs, précédemment identifié par le collège des dynasties dans le consensus. La désignation est entourée d'un secret de Polichinelle, puisque, à la vérité, tous les candidats savent très souvent celui qui sera élu. Mais, le protocole exige qu'on ne laisse pas quelqu'un prendre le pouvoir sans lui donner un sens d'élection ou compétition.

Dans l'ensemble, la procédure de désignation est connue, ainsi que les désignateurs. A Yarikou, le Fronkpika est désigné à l'aide d'un pagne blanc, tout comme le Poussikaté de Nassikou, Tanganté de Tchatingou et Pessèkouté de Pessèkou. Par contre, on se sert d'une peau de singe roux pour désigner les chefs Tampoun-Wuro de Kotopounga, Yankpakpika de Pouya, Dassagaté de Natitingou, Wakouté de Wabou et Yantchakaté de Péporiyakou. Les familles qui intronisent les chefs de chaque chefferie sont aussi connues. A ce propos, DOKO René fait comprendre que « ce sont les familles royales qui s'intronisent entre elles, mais également entre villages différents. »⁶³ Ce n'est pas exactement ce qui se fait. La relation n'est pas réciproque, toujours. Le Dassagaté est intronisé par Fronkpika de Yarikou pendant que ce dernier, depuis la fin de la résistance de Kaba, en 1917, se fait couronner par Bagana de Kouandé. Durant la période précoloniale et jusqu'à cette révolte contre l'administration coloniale, c'était le chef Wakouté de Wabou qui intronisait le Fronkpika de Yarikou. Le chef Tantikouté intronise le Moussoun de Moussoungou alors que cet intronisateur est intronisé à son tour par le Wakouté. Le Poussikaté de Nassikou procède à l'investiture de Tanganté de Tchatingou après avoir été couronné par le Bangana de Kouandé.

⁶³ DOKO (R.), 1982, P. 29

Il est encore plus erroné de faire croire que les « familles royales s'intronisent entre elles ». Si les intronisateurs sont dans la même chefferie que les familles princières, ils sont des autochtones, chefs de la terre.

On le voit à Manoungou avec la famille des Taripè-kpemba, à Tora avec la famille des Pouroundaba et à Pèporiyakou avec celle des Faakpantchakiriba et des Wakitchirantiba.⁶⁴

En clair, la famille qui intronise le chef peut appartenir au clan de ce chef mais jamais de l'une des dynasties régnantes.

La présentation officielle d'un candidat choisi, au public, diffère d'une chefferie à une autre. Dans beaucoup de cas, l'élu du jour est soulevé et porté en triomphe par un groupe d'hommes. Un simulacre de bagarre éclate toujours entre les parents maternels de l'élu et ses porteurs. Mais ces derniers parviennent toujours à présenter le désormais chef en effectuant trois tours de la maison de son prédécesseur, de l'ouest à l'est. Pendant les trois tours, les tam-tams changent de rythme. Ici, maintenant, c'est le rythme ou le son funèbre qui est joué, comme s'il s'agissait d'un décès.

Après les trois tours du palais, on l'installe sur l'autel de la divinité de son clan ou celle de sa famille. Là, on le lave à « l'eau sacrée » pour le purifier, puis les porteurs l'emportent chez le chef de la famille de ses oncles maternels où il passe trois ou neuf jours avant de regagner sa maison ou le palais.

Dans certaines chefferies, l'élu n'est pas porté mais tenu et encadré par le groupe des intronisateurs qui le guide pour effectuer le parcours rituel en visitant les lieux saints, les divinités et les tombes de ses prédécesseurs avant de le laver. C'est le cas à Manoungou et à Tora. Dans ces deux chefferies, le vrai processus d'intronisation commence dès que le chef de la famille des

⁶⁴ Cette famille des Wakitchirantiba n'aurait intronisé qu'un seul chef Yantchakaté, du nom de Marè, prédécesseur de l'actuel.

intronisateurs vient discrètement dans la nuit renverser le chapeau du grenier principal de l'élu. Quand celui-ci constate ce signe d'avertissement, il se sauve et se réfugie dans sa famille maternelle. Au terme du délai de trois jours au moins⁶⁵, les intronisateurs le ramènent au palais où a lieu le cérémonial d'investiture.

Chez les Waaba, l'intronisation ou le sacre d'un chef est un événement très important au même titre que ses funérailles. Les dons abondants de toute nature proviennent de partout. Il faut préparer la bière locale, le repas, abattre beaucoup d'animaux.

Avant, l'investiture se déroulait dans la plus grande simplicité puisqu'elle se limitait à l'essentiel. Mais, de nos jours, elle est devenue trop coûteuse, dispendieuse, ostentatoire et même ruineuse. A l'investiture de Tchantangouté Santchoukouma, en mai 2010, nous avons dénombré huit (08) bœufs. Celle de son prédécesseur Métiki aurait occasionné l'abattage de vingt et un (21) bœufs. A Pouya, les cérémonies de couronnement de l'actuel Kpika Sagui Fara, ont entraîné l'abattage de vingt huit (28) bœufs, pendant que dix huit (18) bœufs, et une quarantaine de moutons ont été tués lors du sacre de Dassagaté Bembou Santchoukouma, à Natitingou, en 1999.

L'intronisation d'un chef n'est pas que la fête, le folklore ou les réjouissances. Elle consiste à une série de rituels obligatoires qui consacrent définitivement le nouveau chef : lavage à l'eau sacré sur l'autel de la divinité principale, les prières et libations aux divinités et aux chefs défunts ainsi que des pratiques occultes.

Le cérémonial s'effectue en deux étapes essentielles, le rasage et la remise des insignes.

⁶⁵ Parfois, la retraite du nouveau chef dans sa famille maternelle dure neuf jours

En effet, un chef, avant d'entrer en fonctions doit faire son premier rasage le jour de son intronisation. Ici, les chefs se rasent une fois par an, sauf à Manoungou où ils le subissent deux fois. Le rasage d'un chef, « *wuri-pomma* » constitue un autre événement important. Ce sont les intronisateurs qui rasent le chef. De nos jours, ils sont, le plus souvent, assistés des membres de la famille maternelle du chef, qui recueillent ses cheveux. Avant, les cheveux mis en boule, étaient conservés dans une grossealebasse à couvercle (*botika*). Actuellement, ils sont enterrés. Ces cheveux conservés facilitaient le décompte du nombre d'années du règne.

Lors du rasage, les cheveux du chef ne tombent pas au sol.

Le même jour, assise à la droite du chef, sa sœur, la *wu-taawo* subit aussi le rasage. Ce rituel se déroule sous l'animation faite de chants, de tam-tams, de timbales et de danse.

La remise des insignes constitue la dernière phase de la passation de service entre l'ancien défunt et le nouveau chef. C'est le régent ayant assuré l'intérim qui transmet les regalia au successeur. Ailleurs, comme à Tchantangou, Yarikou, Pouya, Natitingou, la remise des objets sacrés se fait dans la case où le prédécesseur est enterré. Par contre, à Manoungou et à Tora, tout se passe à la devanture du palais.

Les objets essentiels ne sont pas si nombreux. Il s'agit du sceptre appelé *Kpansiki-daafa*. C'est un bâton de commandement. Dans les chefferies des communes de Kouandé, Toucountouna et Natitingou, le sceptre est en fer alors qu'il est en bois pour les chefs de la commune de Tanguiéta. Il y a un gros anneau en argent que le chef doit porter au poignet droit ou au cou du pied. Mais le tantikouté lui, porte une médaille, son traditionnel *kantiré*.

Un autre insigne important à la passation est la couronne ou le chapeau du chef. Dans la quasi-totalité des cours, c'est un bonnet rouge et long, mis à part les Manoungou-Wuro, Yarikaté et Yantchakaté, qui portent une calotte blanche ou *tchéteugou*, faite de fibres végétales.

Un boubou spécial fait partie aussi de l'essentiel des insignes. Il est de couleur blanche chez le Manoungou-Wuro et le Foroukouté. Les autres chefs peuvent utiliser toutes les couleurs. Mais, unique en son genre, le chef Yarikaté de Tora, ne porte pas de chemise. Il n'a pas d'habit en tissus, comme pour rester fidèle à sa civilisation originelle otammari de la nudité.

Une peau d'animal se compte aussi parmi les regalia. Beaucoup utilisent la peau de singe roux, sauf le Yantchakaté de Pèporiyakou qui a la peau d'antilope. Le Manoungou-wuro et le Yarikaté, emploient la peau de léopard. En plus de la peau de ce félin, Yarité a la peau de mouton.

Il convient de remarquer que la peau est très considérée dans les chefferies waaba, si bien qu'ils l'assimilent au pouvoir ou à l'autorité.

La queue de cheval se compte aussi parmi les insignes de pouvoir.

Le nouveau chef reçoit également des sandales en peau de buffles ou d'antilope.

Une longue pipe fait partie des objets importants du pouvoir.

Après la remise des regalia, le premier responsable de la chefferie se prononce. Il dévoile son nom fort, *dontiré*. C'est un nom de règne ou une sorte de devise. Le nom fort est choisi en fonction des circonstances ou dans la perspective d'un futur meilleur pour tous les habitants du territoire.

La fin de la remise des insignes ou de la passation de service est annoncée par trois coups de tam-tam. Alors, les animations qui, entre temps, avaient été suspendues, reprennent. C'est à partir de ce jour de l'intronisation que le chef devient le véritable représentant et serviteur de sa communauté, puisque les charges qui l'attendent sont multiples, difficiles et complexes.

Il faut retenir que les cérémonies d'intronisation, avec toutes les prières et les sacrifices aux ancêtres et divinités, et les insignes du pouvoir, visent à rendre le chef politique différent des autres, à marquer le fossé entre lui et le peuple, à le rendre omnipotent ou à lui donner un pouvoir presque total et une puissance incomparable.

Mais, chez les Waaba, la passation de service ou le transfert de pouvoir n'est pas accompagné d'anthropophagie rituelle, contrairement à certaines cours yoruba où le chef entrant doit manger le cœur, soigneusement, boucané de son prédécesseur.⁶⁶

III- Fonctions, avantages et interdits liés au chef.

Le chef traditionnel waawo est un élément essentiel, une pièce maîtresse de la charpente sociale. Il est le premier responsable, le représentant et le maître de sa communauté, dans la mesure où il coordonne, supervise, contrôle, intercède et assume tout sur son territoire suivant les principes et sous la bénédiction des dieux et des mânes ancestrales.

Loin d'être une sinécure, les fonctions du chef se retrouvent dans tous les domaines : politique, économique, religieux et judiciaire.

Dans le domaine politique, le rôle du chef se situe au niveau de l'administration de son territoire. Il doit veiller à la paix sociale, à la cohésion

⁶⁶ AKINOTCHO (M.B.), 1984, P. 81

et à la tranquillité. En tant que chef de toutes les institutions, il préside aux séances devant statuer sur la date et l'organisation des principales fêtes et cérémonies telles que l'excision et la circoncision. Il fixe la date des grandes cérémonies de prières et d'offrandes annuelles aux principales divinités protectrices, communément appelées *Warapaatibu*.

A Manoungou, le chef détermine la date et supervise les manifestations rituelles et festives de *Kaasi-saarina*, une sorte de *ganni* qui se déroule, à la capitale chaque année, entre mars et avril.⁶⁷

Comme tout représentant, le chef joue un rôle diplomatique. Il agit à l'extérieur au nom de sa population. Il veille à l'intégrité du territoire aussi.

Les fonctions d'ordre économique du chef se conçoivent clairement aux yeux des Waaba qui considèrent que la terre et ses ressources animales, forestières, minières et hydrographiques appartiennent à Dieu et que le chef en est le gardien. La bonne ou la mauvaise production agricole dépend de lui. C'est en sa qualité de responsable des activités économiques que le chef devait ordonner à son peuple à commencer le semi, la récolte et la consommation de certains produits tels que le mil et l'igname.

Les charges religieuses du chef se remarquent par le rôle qu'il joue dans les décisions, les préparatifs et le déroulement des cérémonies religieuses. Il en est le coordonnateur ou le superviseur. Il dirige les cérémonies. Le chef politique est aussi le premier prêtre ou le responsable des chefs de cultes qui exécutent directement les prières et les sacrifices sous son contrôle. On croit qu'il communique directement avec les ancêtres et les divinités.

Le rôle judiciaire du chef waawo apparaît ouvertement dans les règlements des problèmes ou litiges portés à son niveau. Juge suprême, son

⁶⁷ La cérémonie se poursuit de nos jours mais ne suscite plus le même intérêt de la part des populations

avis ou sa position comptait beaucoup, puisque la dernière décision juste, impartiale et consensuelle, lui revenait. Les chefs règlent des questions foncières, des problèmes relatifs aux rapt de femme, à l'adultère et aux homicides. Le palais ou le domicile inviolable du chef, servait à la fois de refuge, de tribunal de réconciliation⁶⁸ et de lieu carcéral.

Bref, le chef traditionnel, avant l'administration moderne, assumait des fonctions temporelles et spirituelles. Il accomplissait ces différentes tâches grâce à la franche collaboration des chefs de cultes, de clans et de villages qui, à leur niveau assumaient leurs rôles.

Les attributions du chef étaient importantes. Il méritait pour cela quelques récompenses.

Le chef traditionnel waawo n'exige pas de récompenses ou de redevances extraordinaires. Il les mérite et le peuple les lui accorde volontiers, conformément aux règles coutumières.

Les avantages liés aux fonctions effectives du chef, peuvent être classés en deux catégories. Il s'agit des avantages d'ordre moral et matériel.

Les avantages d'ordre moral ou immatériel dont bénéficie le chef découlent de son statut particulier, d'homme intronisé, sacralisé, transfiguré, donc plus proche des dieux et des ancêtres qui lui auraient légué le pouvoir de commander les autres. La personne du chef faisait l'objet d'un respect strict aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de son territoire. Tout homme, à sa rencontre, devait se prosterner pour le saluer. S'il portait un chapeau, il doit l'ôter en présence du chef. Personne ne devait médire du chef, l'outrager ou le

⁶⁸ Cette justice vise plus à réconcilier les parties qu'à dire le droit de façon tranchée.

diffamer. De son vivant, le chef avait droit aux honneurs. A sa mort aussi, lui seul avait droit aux funérailles grandioses⁶⁹.

Les récompenses matérielles du chef étaient également nombreuses et de provenances diverses. C'étaient des dons en nature qui constituaient l'essentiel de l'économie aulique. A la fin des récoltes annuelles, les chefs de villages et de clans faisaient des dons de céréales à la cour. Ils lui offraient également des tubercules et de la volaille. Lorsqu'un chasseur, de n'importe quel village ou clan, abattait un gros gibier, il devait donner un quartier ou la poitrine au chef. Quand un fauve (lion, panthère, léopard) est abattu, les jeunes doivent obligatoirement le ramener intacte au palais.

Dans une chefferie où il y a des corps de métier comme les forgerons, les tisserands et les circonciseurs, le chef en bénéficiait. L'exciseur ou le circonciseur donnait au chef la plus grande part des frais perçus auprès des candidats. Ces dons se composaient de sorgho, de mil, de bière locale, d'igname, de viande, de houes, de cauris et plus tard de monnaies. Les forgerons eux donnaient des houes ou tout objet métallique utile à la cour.

La population construisait et entretenait la maison du chef. A Manoungou, on connaît ceux qui construisaient le palais. C'était le clan des Tchanguiba⁷⁰

Les chefs bénéficiaient également des prestations annuelles de la part des jeunes qui travaillaient dans leur domaine.

Le chef n'avait pas que des avantages. En plus de ses fonctions qui constituaient un emploi difficile, il devait, son règne durant, se soumettre rigoureusement à un certain nombre d'interdits.

⁶⁹ Les Waaba ne respectent plus assez ce principe.

⁷⁰ La tâche de se clan dans la construction du palais se limite, de nos jours, à la réalisation symbolique de la fondation

Hormis les interdits ou les totems de clans, il existe ceux que les chefs traditionnels intronisés doivent observer spécialement. Aucun chef waawo ne doit consommer la viande du cheval, même le Yarikaté de Tora dont le clan ne se soumet à aucun interdit alimentaire. Le cheval, chez les Waaba, est la monture par excellence du chef. Un chef intronisé ne mange plus la viande du lièvre. C'est un animal maudit à cause de sa ruse.

Le chef ne consomme pas la chair du cochon ou du phacochère. Elle est trop grasse et peut occasionner la diarrhée chez le chef qui ne doit pas déféquer partout au vu et au su du public.

Le chef ne doit plus passer la nuit hors de son palais ou domicile. Le chef ne mange pas en public et doit se laver tôt le matin avant de prendre le repas dans son vestibule.

En principe, un chef ne prend pas de boisson alcoolisée, au risque de se soûler et de paraître vulgaire.

D'autres restrictions spécifiques à certaines chefferies existent, mais l'important n'est pas encore de les énumérer de façon exhaustive.

En vérité, les interdits que les coutumes imposent au chef jouent un rôle à la fois de blocage, d'empêchement, de précaution et de canalisation préventive.

Somme toute, le chef politique traditionnel, le *Wuro*, est un responsable dont les règles de choix, le cérémonial et les rites sacramentels et funéraires, les fonctions effectives, les privilèges et les interdits font la particularité, par rapport aux autres personnes de la société.



1-KPIKA YANKO, 16^{ème} Chef de Yarikou, porté en triomphe à l'instant de sa désignation, le 12 Juin 2009



2-Cérémonie du premier rasage de Yantchakaté Bongou, chef de Pèporiyakou, Commune de Natitingou (2007-....)



3- Yarikaté Yoro Tchando, l'un des chefs de Tora,

dynastie de Koukoubou , commune de Tanguiéta



4-Dassagaté Santchoukouma chef de Natitingou, dynastie de Biyakou. (1999-2008)



5- Manoungou-wuro Batikra(1994-2008), de la dynastie des wuri-tèriba

Conclusion

L'étude des chefferies waaba est un exemple de recherche sur un type de système socio-politique traditionnel moins populaire ou presque ignoré au Bénin. Ils sont nombreux, ces systèmes marginalisés qui n'ont pas encore été une préoccupation pour les chercheurs historiens et anthropologues.

Nous voudrions rappeler que les chefferies waaba ont été fondées par des lignages princiers venus d'horizons et à des époques divers. Des groupes gourma, mossi, haoussa et wassangari ont pris position au cœur de la zone montagneuse de l'Atacora et ont reproduit plus ou moins exactement les formes de gouvernement de leur « patrie originelle ». Si certains ont fui leur foyer d'origine à cause des querelles intestines, des crises de succession au trône ou des guerres qui les ont opposés à d'autres communautés plus puissantes, l'arrivée d'autres clans fondateurs de chefferies dans l'actuel Département de l'Atacora serait liée aux raisons économiques et à la peur de l'invasion islamique, surtout après le sac de l'Empire Songhaï par le Maroc en 1591.

La constitution du groupe socio-linguistique waawo et l'émergence de la chefferie ont été rendues possibles grâce aux atouts sécuritaires, hydrographiques, écologiques et à l'esprit très humain et pacifique de la région et de ses premiers occupants.

L'étude des chefferies waaba est en réalité l'histoire de toute la société waawo, la description d'un groupe social pluri-ethnique, du moins, au départ, qui a su mettre en place un système politique et un modèle de gouvernement en relation avec le milieu physique et ses réalités économiques.

Nos recherches nous ont conduit à un résultat qui, sans être définitif, permet de percevoir la nature politique réelle de la chefferie waawo et surtout

d'identifier les différentes structures du système et des mécanismes de leur fonctionnement effectif.

Il est donc clair que le chef politique, chez les Waaba, ne se confond pas au chef religieux ou sacrificateur. Ces chefs sont différents du point de vue de la naissance et des fonctions.

Il convient de retenir que les chefferies waaba sont caractérisées par leur nombre pléthorique, l'absence d'une armée permanente et la petitesse de leur étendue territoriale, certainement, comme la plupart des chefferies marginales d'autres régions et groupes socio-linguistiques de ce qui est aujourd'hui appelé la République du Bénin.

Au total, vingt deux (22) chefferies correspondant à vingt deux (22) chefs politiques effectivement intronisés, se partagent la direction de 77 clans de langue et de coutumes désormais waaba.

Notre intension n'est pas d'être seul spécialiste du système politique traditionnel waawo. Mais, nous voudrions attirer l'attention des chercheurs et susciter leur envie pour l'étude de cette société dans une perspective beaucoup plus laïque que religieuse.

Malgré le nombre d'aspects évoqués, nous n'avons pas la prétention d'avoir résolu ou élucidé tous les points d'ombre relatifs aux chefferies politiques waaba. Bien de questions resteront en suspens.

Parmi ces aspects non encore éclairés se trouvent celui relatif aux raisons ayant défavorisé la formation d'un grand royaume waawo malgré l'ancienneté des notions politiques, la communauté culturelle que les Waaba ont pu se construire et le monopole de la métallurgie du fer. Certainement, les chefs waaba n'avaient pas eu la chance de bénéficier des facteurs historiques

externes comme le commerce caravanier et la traite transatlantique qui avait favorisé, respectivement les responsables de Niki et du Danxomè.

L'origine réelle des fondateurs de chefferies mérite d'être étudiée de façon approfondie en vue de favoriser la compréhension des liens historiques, des objets et des traits d'emprunt culturel qui existent entre les chefferies waaba et celles d'autres civilisations, notamment gourma, mossi, bariba et haoussa.

L'étude des arbres généalogiques des chefferies waaba constituerait également une meilleure piste à explorer.

Sources et bibliographie sommaire

A- Les sources orales : listes sélectives des informateurs

- TCHESSO Kompo Michel, né vers 1940, instruit et très renseigné sur l'histoire des Waaba. Originaire de Tora et du clan des Yariba, il vit actuellement à Natitingou au quartier Boriouré où nous l'avons déjà rencontré le 11 septembre 2000 et le 9 octobre 2009

- DOKO Kooma, né vers 1935, du clan des Nakitchaba, cultivateur à Manoungou. Nous l'avons interrogé déjà interrogé le 16 septembre 2000 puis le 23 juillet 2010.

- KASSA Marie-Christine, née vers 1940, du clan des dékeba, institutrice à la retraite à Natitingou au quartier Sossouna, ayant une bonne maîtrise de la culture waawo. Nous la côtoyons depuis le 20 septembre 2000.

- KASSA Pèbi, né vers 1940, du clan des Dékiba, vit à Matikou, cultivateur instruit, très éloquent et connaisseur de l'histoire du système politique de la chefferie de Manoungou. Nous l'avons interrogé le 16 septembre 2000 et le 2 avril 2010.

- YOKOSSI Badjo, né vers 1945, du clan des Dékéba, chef de culte, aux côtés du Manoungou-Wuro. Il est très cultivé et vit actuellement à Yarikou dans la ville de Tanguiéta.

- TORE Sèyanka, né vers 1940, instruit, du clan des Tèèriba, résidant au quartier Tchirimina à Natitingou. Il nous informe assez sur la royauté chez les Waaba. Nous l'avons questionné le 10 septembre 2000, le 30 mars 2008 et le 30 juin 2010.

- PEDRO Moussa Amadou, né vers 1930, du clan Kpanda de l'ethnie mossi, il est natif de Natitingou où il réside au quartier Djindjiré-Béri. Il connaît l'histoire de certains clans waaba originaires du Burkina-Faso. Il nous a informé le 10 janvier 2000 et le 3 août 2010.

- SAGUI Pierre, né en 1959, instruit, très bon informateur, il connaît beaucoup l'histoire de son clan Timpaba. Il nous a renseigné le 10 novembre 2000, le 15 mars 2009 et le 24 juillet 2010 à Tanguiéta.
- SEKOU Dambouté, né vers 1935, du clan des Dèkèba. L'un des exciseurs et circonsiseurs dont la famille jouait le rôle de tambourinaire du chef de Manoungou. C'est un très bon informateur qui nous a beaucoup renseigné sur la vie glorieuse de la chefferie de Manoungou avant la période
 - coloniale. Nous nous sommes entretenus le 15 septembre 2000, le 12 avril 2008, le 3 juin 2010 dans son village à Pendingou
- WARODEKOU Yoro Sarikansé, né vers 1925, vit à Manoungou, chanteur malgré son âge avancé, il connaît l'histoire des dynasties de Manoungou dont il est maternellement issu. Nous l'avons interviewé le 26 septembre 2000 et le 16 juillet 2010. Il nous explique surtout le sens de certains panégyriques des clans.
- OUIN-OURO Prosper, né vers 1930, du clan des Nomba de Tanféré, agent retraité de la Douane. Très informé, une sorte de bibliothèque, il connaît beaucoup l'histoire de la chefferie de Manoungou où son clan joue un rôle très déterminant dans l'organisation de la cérémonie annuelle de Kassissarrina. Il vit actuellement au quartier Porka de Tanguiéta.
- Yokossi Kassa Yankorokou, né vers 1930, du clan des Béétiba. Il vit au quartier Bagri à Natitingou. D'une intelligence vive, il s'exprime avec
 - aisance sur tous les aspects de la société Waawo. Nous l'avons interrogé le 10 Septembre 2000, le 30 Mai 2010 et le 07 Août 2010 à Natitingou.
- YEN TOUKIRI Nansikou, né vers 1930, vit à Séri dans la commune de Kouandé. Nous l'avons interviewé le 06 Octobre 2000.
- YORO Tchatifa Fara, né vers 1940, du clan des Tanfourouba, chanteur, très bon informateur, résidant à Yantanwassaka une localité de Tora, nous l'avons interrogé le 04 Octobre 2003 à Tora, à l'occasion de l'intronisation de l'actuel Tanfouroukouté à Tora.

- YORO Christophe, né vers 1950, du clan des Nokitchaba, actuellement gardien à l'école Privée Montaigne à Cotonou. Nous l'avons interrogé le 10 Juillet 2000 et le 05 Mars 2010.
- Wessèkaté Sabouropa Sansima, né vers 1940, l'un des chefs Séké-Wessiba vivant au quartier Bensengou à Natitingou. Il nous a beaucoup expliqué l'origine de son clan et surtout sa part de vérité dans la crise qui a conduit à la naissance de deux chefferies des Wessèkaté. Il nous a accordé l'audience le 02 Octobre 2003 et le 30 Octobre 2009.
- WESSEKATE Yatopa Bakadaté, né vers 1935, actuel second chef des Sékéwessèba vivant à Dassari. Nous avons été reçu le 30 octobre 2009 vestibule à Pam-Pam. Il nous a beaucoup renseigné sur l'origine Wassangari des Sekewessèba.
- DASSAGATE Ponti, né vers 1935, membre de l'une des dynasties des Dassagaté de Natitingou, il est un très bon informateur toujours disponible et maîtrise beaucoup la vie de sa chefferie. Il nous a renseigné le 28 Mai 2002, le 23 Octobre 2003 et le 25 Juin 2010.
- PESSEKOUTE Yonkiti, actuel chef de Pessekou intronisé depuis 1985, né vers 1930. Il nous a accordé un entretien le 14 Novembre 2009.
- YEKOU Tchesso, né vers 1950, cultivateur proche collaborateur du chef Pessèkouté. Nous l'avons questionné le 14 novembre 2009.
- DOKO Jean, né vers 1970, jeune mais très bien renseigné. Il est de la famille des sacrificateurs pour le compte du chef Pessekouté. Nous l'avons aussi interviewé le 14 Novembre 2009 à Pessèkou.
- BENSENGOUTE Yarikaté, actuel chef Bensengouté, né vers 1935 et intronise en 1993. Il nous a reçu le 30 Octobre 2009.
- IROPA Santchoukima Martin, né vers 1935, instruit, agent de l'administration publique, en retraite à Kouaténa où il nous a beaucoup éclairés sur tous les domaines de la société Waawo.

- SATIRATE Tékito Antoine, né vers 1950, du clan des Bensemba et vivant à Kouaténa où nous l'avons interrogé le 30 Octobre 2009
- TAMPOUN-OURO actuel chef de Kotopoungou qui nous a reçu le 15 Novembre 2009. Il est né vers 1940.
- WITIPO Konatouroun, né vers 1940, conseiller du chef Tampoun-Ouro interrogé le 15 Novembre 2009.
- WATOUPE Féri, né vers 1940, du clan Béétiba, résidant à Kotopounga où nous l'avons interrogé le 15 Novembre 2009, sur les rapports entre les clans roturiers et celui des princes dans la chefferie de Kotopounga.
- SOTIRATE Wassiré, né vers 1945, du clan des Béétiba, interrogé aussi le 15 novembre 2009 à Kotopounga.
- SANTA Sokodékou, né vers 1960, du clan des Yaaba, fondateur de Kotopounga il nous a beaucoup expliqué le rôle primordial de son clan à l'occasion des cérémonies religieuses.
- IROPA Doko Kpantakabou, né vers 1950, grand chanteur du clan des Bééba, il est bien renseigné sur les panégyriques Waaba.
- KPAYARIKATE Natikou, né vers 1950, fils de l'actuel chef Kpayarikaté vivant au quartier ourbouga à Natitingou, il connaît les relations entre chefferie Waaba. Nous l'avons rencontré, le 02 Novembre 2009.
- MOUSSOUN Tchoro, né vers 1930, actuel chef de Moussouningou qui nous a reçu le 16 juin dans son vestibule. Pour la circonstance, il était entouré de ses collaborateurs dont TEKOU Saka, né vers 1935, KPANGABEYI Kpérou, né vers 1940, KPANGABEYI Mando né vers 1950, TCHANDO Mampo, né vers 1955 et KPANGABEYI Kaba, né en 1968.
- SOROUSOROU Yoro Kpaaka, né vers 1945, cultivateur demeurant à Yinga, un des hameaux de Tora. membre de la famille des Pouroundaba, intronisateurs des chefs Yarikaté de Tora, nous l'avons interrogé le 20 février 2010.

- TOTITCHA Bansikou, né vers 1934, du clan des Dassaba de Wetipoungo et de la dynastie de Tchantipo, il est bien renseigné sur l'histoire de sa chefferie et sur des relations fonctionnelles entre des familles et des clans de la chefferie. Nous l'avons rencontré à Wêtipounga le 11 juin 2009 aux dernières funérailles de Fronkpika Tchoba et à l'élection de son successeur puis le 15 novembre 2009.
- KPIKA Sagui, né vers 1960, fils du chef Fronkpika Tchoba défunt. Nous l'avons rencontré le 12 juin 2009 à Wêtipounga.
- KOUANDETE Sinromatohou, né vers 1960, il est aussi prince de la chefferie des Fronkpika. Nous l'avons rencontré le 15 novembre 2009 à Wêtipounga.
- FRONKPIKA Yanko, actuel chef de Yarikou, né vers 1930, i nous a accordé l'audience le 15 novembre 2009 en présence de SINKORI Konassandé l'un de ses plus proches collaborateurs, né vers 1936, de KANTCHAKOU Botiré né vers 1930 et de SEYANKA Yakatandé né vers 1930 et de KPANDETE Bitopa, né vers 1930.

B-Bibliographie Sommaire

1. OUVRAGES GENERAUX

- ADANDE (B.A.A.)** 1997, " les techniques de réduction et de forge", In *les techniques métallurgiques dans l'Atacora (Nord-Ouest du Bénin)*, Campus Universitaire d'Abomey-Calavi, pp.22-52
- **AHANHANZO (G.M.)** , 1974, *Le Danxomè, Du pouvoir aja à la nation fon* ; Paris, Nubia ; 282P.
- **ALLADAYE (C.J.)** , **2003**, *Le catholicisme au pays du Vodun*, Cotonou, les Editions du Flamboyant, 459P.
- **ALLADAYE (C.J.)** , *La question de la succession dans le royaume de danxomè*, 25P. ronéotées, inédit.

- **BALLE (Th.)**, 1998, *Contribution à l'histoire précoloniale des Berba de l'Atacora (Nord-Ouest de la République Populaire Bénin)*, mémoire de maîtrise d'histoire, U.N.B. F.L.A.S.H. ; 84P.
 - **BARTEL (M.)**, 1952, "*Origines des noms de villages, cercle de Parakou et de Natitingou*", In Etudes Dahoméennes, n°VIII.
 - **CHAMBENY (L.)**, *Tradition des Bètamaribè de l'Atacora au Dahomey*, 49p, Inédit.
 - **CHAMBENY (L.)**, 2002, *Regard sur les peuples autochtones de l'Atacora, des origines à nos jours*; Tome2, Natitingou, Imprimerie Diocésaine, décembre; 47P.
 - **CISSOKO (S.- M.)**, 1966, *Histoire de l'Afrique occidentale, Moyen Age et temps Modernes (VII^e siècle – 1850)*; Paris; Présence Africaine, 333P.
 - **COMMISSION NATIONALE DE LINGUISTIQUE**; 1981, Les Gulmanceba du Bénin, février 1981; 55P.
 - **CORNEVIN (R.)**, 1965, "*A propos des refoulés montagnards de culture paléonigritique*", in France Eurafrique, 17^{ème} année, n° 162, 1965, pp.26-29.
 - **CORNEVIN (R.)**, 1981, *La République Populaire du Bénin, des origines Dahoméennes à nos jours*, Paris, Berger-Levrault, 584P.
 - **COISSI (A.)**, 1943, *Tanguiéta, un poste de brousse au Dahomey*, Tanguiéta le 11 novembre 1943, 95p.
 - **DRAMANI ISSIFOU (Z.)**, 1980, "*Route de Commerce et mise en place des populations du nord Bénin*", In *Le sol, la parole et l'écrit 2000 ans d'histoire africaine. Mélanges en hommage à Raymond Mauny*, Paris (Société française d'histoire d'Outre Mer/L'harmattan), pp.655-672.
 - **Dozon (J.- P.) (dir)**, 2008, ***l'Afrique à Dieu et à Diable : Etats, ethnies et religions***, Paris, Ellipses, 138 P.
- DIOP (Ch.A.), 1981, *Civilisation ou barbarie*, Paris, Présence Africaine, 526. P.

- **DRAMANI-ISSIFOU (Z.)**, 1982, *L'Afrique Noire dans les relations internationales au XVI^{ème} siècle : analyse de la crise entre le Maroc et le Songhaï* ; Paris ; Karthala , 257P.
- **DRAMANI-ISSIFOU (Z.)**, 1977, *Réflexion sur la mise en place des populations du Bénin septentrionale et sur l'importance économique de la région entre le XIV e et le XVIIIè siècles (aspects chronologiques et commerciaux)*, octobre 1977
- **FERRANDO-DURFORT (D.)** , 1989, *Pokou : la fondatrice* ; Yaoundé - Paris ; Edition Savana , 47P. illustrées.
- **FROELICH (J. C.)**, **ALEXANDRE (P.)** et **CORNEVIN (R.)**, 1963, *Les population du Nord-Togo*, PUF, Paris, 199p.
- **FROELICH (J.-C.)**, 1968, *Les montagnards paléonigritiques* ; Editions Berger-Levrault ; Paris
- **GUILHEM (M.)** et **HERBERT (J.)** ; 1961, *Précis d'histoire de la Haute-Volta* ; Paris ; LIGEL ; 125P.
- **HABERMANN**, 1942, *Monographie de la subdivision de Tanguiéta*, Tanguiéta le 31 octobre 1942.
- **IROKO (A.F.)**, *Les Shanga de la Vallée du Niger (Nigeria-Bénin-Niger), des origines au XIX è siècle*, Cotonou, Flamboyant, 308 pp
- **IROKO (A.F.)**, 1998, "Hundosu Bahangnan : Divinité du roi Agonglo d'Abomey", In Annales de la F.L.A.S.H. ; U.N.B n°6 février 1998 ; pp.261-266.
- **IROKO (A.F.)**, 1999, *Le royaume de Toli-Bosito du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle : un système politique de type monarchique et les relations politique avec l'extérieur*, les Nouvelles Editions du Bénin, Cotonou; 280p.
- **IROKO (F. A)**, 1989," *Regard extérieur et saisie interne des ethnies et des ethnonymes en République Populaire du Bénin* ", In Chrétien (J.-P.) et Prunier (G.) , *Les Ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala.

- **IZARD (M.)** , 1985, ‘*Les peuples et les royaumes de la boucle du Niger et du bassin des Volta du XII^{ème} au XVI^{ème} siècle*’ in *NIANE D.T. ; Histoire Générale de l’Afrique*, Tome4, Paris, UNESCO-NEA ; pp.237-264.
- **IZARD (M.)**, 1970, *Introduction à l’histoire des royaumes mossi*. Recherches voltaïques, 2 vol.
- **KI-ZERBO (J.)** : 1972, *Histoire de l’Afrique Noire d’hier à demain* ; Paris ; Hâtier, 702P. +32P. illustrées.
- **KOMBIENI (B.)** , 1996, *Etude d’un groupe socioculturel résiduel dans l’Atacora : les Notba*, mémoire de maîtrise d’histoire, U.N.B., FL.A.S.H. 97P.
- **KOUNKOUAGA (Ch.T.M.)** ; 2003, *Société traditionnelle et démocratie : les formes d’expression de la démocratie chez les Natéma de l’Atacora des origines à la pénétration européenne*, Mémoire de Maîtrise d’Histoire ; U.A.C ; 82P.
- **KOUSSEY (N.)**, 1977, *Le peuple Otammari : essai de synthèse historique, des origines à l’invasion coloniale européenne, 1897*, Mémoire de maîtrise, Cotonou, 244p, illustré.
- **LOMBARD (J.)** , 1967, *Autorités traditionnelles – pouvoirs européens en Afrique Noire, le déclin d’une autocratie sous le régime coloniale*, Paris, Armand Colin.
- **LOMBARD (J.)** , 1965, *Structures de types « féodal » en Afrique Noire : étude des dynamiques internes et des relations sociales chez les Bariba du Dahomey* ; Paris , Mouton et CO ; 544P.
- **LOMBARD (J.)** , ‘*L’intronisation d’un roi bariba*’ in I.F.A.N. ; *Notes Africaines* ; n°62.P45 et 47.
- **MAURICE (A.M.)** , 1950, *Atakora : Otiau, Otammari, Osuri : les peuples du Nord Bénin* ; Paris , Académie des Sciences d’Outre-Mer , 481P.
- **MERCIER (P.)** , 1968, *Tradition, changement histoire : les ‘Somba’ du Dahomey septentrional* , Paris , Editions Anthropos , 538P.

- **MERCIER (P.)**, 1948, " *Mouvements de populations dans les traditions Bètammaribè* ", In Etudes Dahoméennes, n°1, 1948, pp.47-55.
- **MERCIER (P.)**, 1948, " *Notes sur les Kwayaribè (Nord-Dahomey)* ", in Etudes Dahoméennes, n°1, 1948, pp87-92.
- **N'DAH (D.)**, 1999 *Reconnaissance archéologique de la chaîne de l'Atacora (secteur de Natitingou, Boukombé, Tanguiéta)*, mémoire de maîtrise d'archéologie, U.N.B. F.L.A.S.H. , 107P.
- **N'TIA (R.)**, 1997, " *Géopolitique de l'Atacora précolonial : colonisation de l'Atacora et ses conséquences* ", in TRIACA (B.) , *Itinéraire au Bénin : Histoire, Art, Culture ; Milan ; 1997 , P.P.225-233*
- **NOANTI (C.)**, 1986, *Les migrations dans le Nord du Bénin*, mémoire de maîtrise, UNB.
- **PROST (A.)**, 1972, " *Les langues de l'AtaKora I : Le Waama*," in bulletin de l'IFAN, Série B, Tome XXXIV, n°2 avril 1972, pp.289-292.
- **ROUCH (J.)** , 1968, Contribution à l'histoire des Songhay, in Mémoires de l'Institut français d'Afrique Noire n°29 Amsterdam Swets & Zeitlinger N.V. , 1968 P.P.137-259
- **ROURE**, " *Essai sur les coutumes et les traditions Tankamba, tribu du rameau somba* », in. *Coutumier juridique de l'AOF* , tome III, p.557
- **SALUN (R.)**, 1946, *Contribution à l'étude de la race somba (Nord-Dahomey)*, Natitingou, 42p.
- **SUERY (N.S.)**, *Esquisse monographique sur le peuple Natéma* , Tanguiéta ; manuscrit et Inédit.
- **SUERY (N.S.)**, 1985, Etude du milieu : Tanguiéta inédit 1985 ; 207P.
- **SURET-CANALE (J.)** , 1973, *Afrique Noire : géographie, civilisation, histoire*, Tome 1, Ed. Sociales, Paris, 395p.
- **TROESTLER (Lt.)**, 1938, *Etude sur le groupement somba*, Natitingou, 26p. inédit

- **VIDEGLA (D. K. M.)**, 1999, *Un Etat ouest- africain : le royaume goun de Hogbonou (Porto-Novo) des origines à 1908*, thèse de doctorat d'Etat en Histoire, Université de Paris, Panthéon-Sorbonne, 909 P.
- **WELSCH (P.)**, 1950, « *Les Tiokossi du Togo Nord* », in *Notes Africaines*, n°47, juillet 1950, pp.77-78
- **ZWERNEMANN (J.)**, 1964, *Divination chez les Kasena en Haute Volta*, in *Notes Africaines*, n°102, avril 1964, pp.58-60,
- **AWENENGO (S.) et alii ; 2004 ; Ecrire l'histoire de la l'Afrique autrement, Paris, l'Harmattan, 28 P.**

2. Les ouvrages spécifiques

- **BERTHO (J.)**, 1947, *La case des morts chez les Yoabou de la région de Natitingou*, In *Notes Africaines*, n°36, octobre 1947, pp28-29
- **DOKO (R.)**, 1982, *Sociologie Waba*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, U.N.B, 98P.
- **IROKO (A.F.)**, *le président Mathieu KERKOU, un homme hors du commun*, Cotonou, les nouvelles éditions du bénin, mars 2001, 314P.
- **IBRAHIMA (A.)**, 2007, *L'excision chez les Waaba de l'Atacora au Nord Bénin : quelques données ethnographiques importantes pour la promotion des initiatives d'abandon durable de cette pratique* ; Publication de la Coopération Technique Allemande/GTZ-Bénin; 45P.
- **KOUANDETE (I.M.)**, 1971 *Kaba : un aspect de l'insurrection nationaliste au Dahomey*, Cotonou, éditions SILVA, 96P.
- **MANGOPA (Y.J.-P.)**, 2000; *Les anthroponymes Waaba, pour une découverte du milieu Waama* ; mémoire de fin d'études au grand séminaire Saint Gall, 38P.
- **OUANIBINI (M.)**, 1974, *Funérailles en pays yoabou-tankamba et sépulture chrétienne*, Mémoire I.S.C.R, Abidjan.

- **TIANDO (E.)**, 1987, "*En souvenir de Bio Tchayeba dit Kaba, héros de la résistance à l'invasion coloniale dans l'Atacora 1916-1917 à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la fin de la rébellion*", In EHUZU n°2917 et 2918, 7 et 8 avril 1987.
- **TIANDO (E.)**, 1996 "*Les sociétés à structures non centralisées de l'Atacora à l'époque précoloniale : étude rétrospective des formes d'occupation et d'exploitation économique de l'espace*", In *West african journal of archeology*, édité par BAASEY W. Andah, volume 26, n°1, pp.28-58
- **TIANDO (E.)**, 1993, « *Historiographie du Bénin septentrional : l'état de la question* », In *africa Zamani*, revue annuelle d'histoire africaine, numéro spécial sur le Bénin N°1, Janvier 1993, pp.95-106
- **TIANDO (E.)**, 1978 *Perspectives d'approche historique des populations de l'Atacora : l'exemple des Waaba – Tankamba – Daataba*, Mémoire de maîtrise U.N.B., F.L.A.S.H., section d'histoire, 207P.
- **WAKOUTE (S.)**, 2004, *Essai d'étude sur la chefferie waawo de Maaringou durant la période précolonial* ; mémoire de maîtrise, U.A.-C., F.L.A.S.H., 129P.
- **WAKOUTE (S.)**, 2004, *Histoire des peuples de la réserve de biosphère de la Pendjari*, inédit, 18P.
- **WAKOUTE (S.)**, *Les regroupements forcés des années 1960 : l'exemple de la région de Toucountouna dans le département de l'Atacora*, inédit, 08P.

Table des matières

Remerciements	2
Introduction :	3
Carte de localisation des chefferies waaba	19
I- Problématique. :	20
II-Etat de la question	22
III- Méthodologie	29
IV- Plan provisoire	34
V- Développement en quelques pages d'un chapitre en guise d'illustration de méthode utilisée	37
Chapitre 2 de la 2 ^{ème} partie : les chefs politiques waaba	37
I- Les critères d'éligibilité	37
II-Les cérémonies de funérailles d'un chef défunt et d'intronisation de son successeur	49
III- Fonctions, avantages et interdits du chef	58
Photo des Chefs	63
Conclusion	64

Sources et bibliographie sommaire	67
A- Les sources orales : liste sélective des informateurs	67
B- Bibliographie sommaire	71
1-Ouvrages généraux	71
2-Les ouvrages spécifiques	76